

SIXPLEX DE 3 ÉTAGES

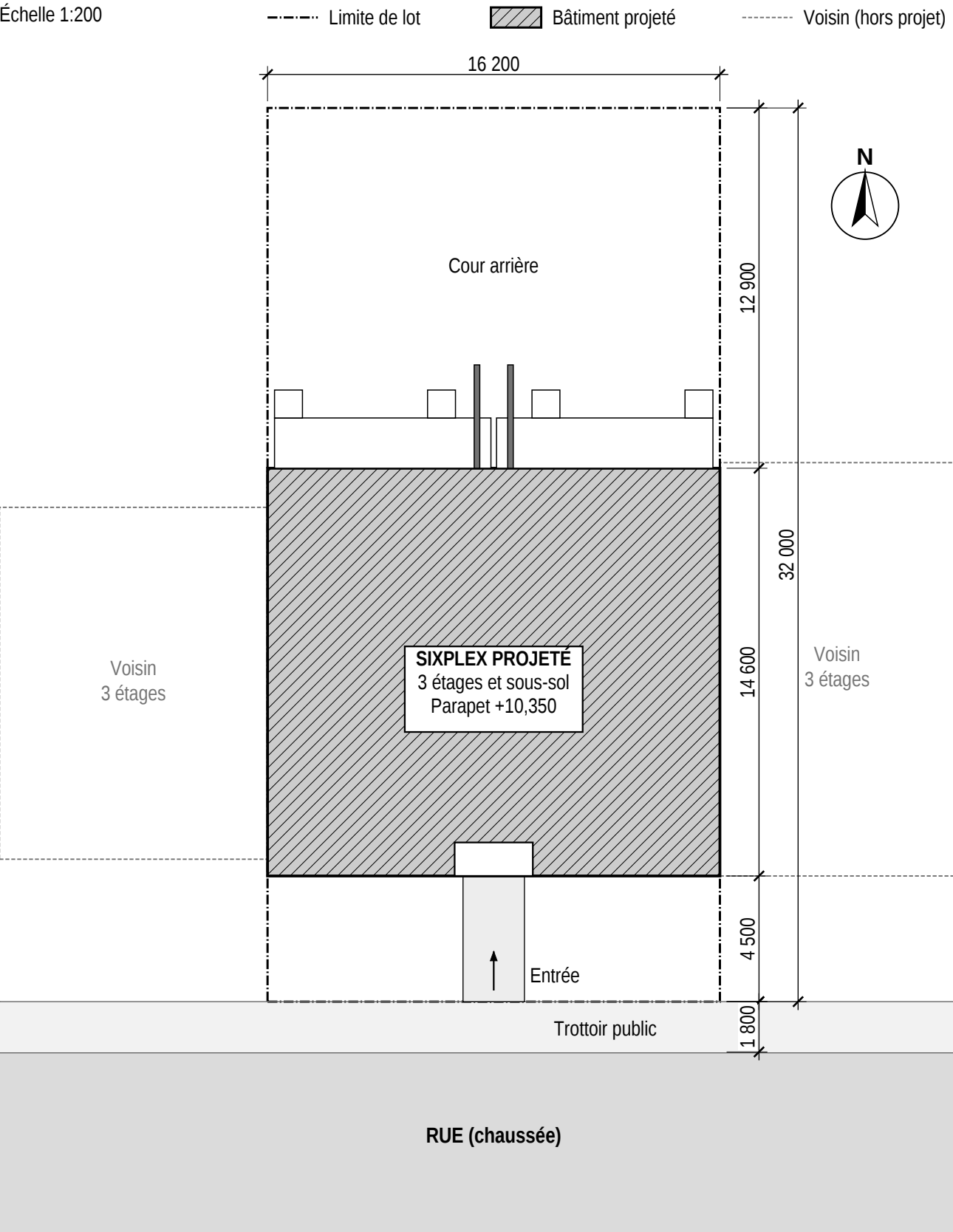
Montréal (Québec)

Dossier d'architecture, de structure, de mécanique et d'électricité · émission préliminaire · révision C · 2026-10-23

Entreprise Démo TektonAI · bâtiment fictif de démonstration

PLAN D'IMPLANTATION

Échelle 1:200



LISTE DES FEUILLES

A-001	Page titre, liste des feuilles et implantation	1:200
A-002	Notes générales et légende	Sans échelle
A-101	Plan du sous-sol	1:75
A-102	Plan du rez-de-chaussée	1:75
A-103	Plan du 2 ^e étage	1:75
A-104	Plan du 3 ^e étage	1:75
A-105	Plan du toit	1:75
A-106	Séparations coupe-feu et issues	1:100
A-201	Élévation sud (avant, sur rue)	1:75
A-202	Élévation nord (arrière)	1:75
A-203	Élévation est (mur mitoyen)	1:75
A-204	Élévation ouest (mur mitoyen)	1:75
A-301	Coupe transversale A-A	1:75
A-302	Coupe longitudinale B-B	1:75
A-303	Coupe de mur M1, façade sur rue	1:20
A-401	Tableau des portes et fenêtres	Types 1:50
A-501	Compositions des murs, planchers et toit	1:5 et 1:10
A-601	Tableaux des portes et des fenêtres	Sans échelle
S-001	Notes de structure et charges	Sans échelle
S-101	Fondations et semelles	1:100
S-201	Charpente des planchers et du toit	1:100
S-301	Détails de structure	1:10
M-101	Plomberie	1:100
M-102	Ventilation et chauffage	1:100
E-101	Électricité : panneaux, éclairage et prises	1:100
E-102	Alarme incendie et détecteurs	1:100

DONNÉES DU PROJET

Lot	16 200 × 32 000 · 518,4 m ²
Emprise du bâtiment	16 200 × 14 600 · 236,5 m ²
Emprise / lot	46 %
Marges	avant 4 500 · latérales 0 · arrière 12 900
Logements	6 × 5 ½, 91,4 m ² nets chacun
Étages	3 et sous-sol · hauteur d'étage 2 950
Hauteur	dessus du parapet à +10,350
Niveau de référence	±0,000 : terrain fini au pied de la façade avant

NOTES GÉNÉRALES

- Bâtiment fictif conçu pour les démonstrations ; aucun lieu, organisme ni plan réel.
- Cotes en millimètres, niveaux en mètres. Les cotes priment sur le dessin.
- Les compositions sont détaillées sur la feuille A-501 et indiquées sur les coupes A-301 à A-303.
- La maquette IFC 4 (sixplex-demo.ifc) vient du même modèle que ces feuilles.

T

Entreprise Démo TektonAI

Entreprise fictive de démonstration.

Bâtiment fictif créé pour cet exemple.

Fictional building created for this example.

PROJET

Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)

Six logements de 5 ½ en rangée

PRÉLIMINAIRE

Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS

Rév.	Date	Objet
A	2026-10-21	Émis pour revue
B	2026-10-22	13 feuilles ajoutées
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE

Page titre, liste des feuilles et
implantation

ÉCHELLE

1:200

DATE

2026-10-23

RÉVISION

C

DESSINÉ PAR

Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.

Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

FEUILLE

1 de 26

A-001

NOTES GÉNÉRALES ET LÉGENDE

Feuille de symboles et de texte, sans échelle

SYMBOLES

Nom du niveau +0,750	Repère de niveau : nom et cote en mètres
A A-301	Repère de coupe : lettre et feuille de la vue
P4	Repère de porte (voir A-601)
F1	Repère de fenêtre (voir A-601)
M1	Repère de composition sur une coupe (A-501)
1	Note repérée : le numéro renvoie à une légende
N	Nord vrai (la rue est au sud)
	Limite de lot
	Bâtiment voisin (hors projet)
	Ligne de niveau ou axe de coupe
	Coupure : hauteur non dessinée

HACHURES ET REMPLISSAGES

	Brique d'argile
	Pierre reconstituée
	Bloc de béton (mur coupe-feu)
	Béton coulé
	Isolant
	Ossature de bois
	Contreplaqué, OSB, bois d'ingénierie
	Gypse, lame d'air
	Cloison intérieure en plan
	Acier
	Terre

ABRÉVIATIONS

c/c	centre à centre
OSB	panneau de copeaux orientés
SS, RDC	sous-sol, rez-de-chaussée
DRF	degré de résistance au feu
min, h	minute, heure
M, PL, D, T	compositions : murs, plancher, dalle sur sol, toit
F, P	fenêtres et portes (hexagone et ellipse)

NOTES GÉNÉRALES

1.

Ce dossier décrit un bâtiment fictif. Il ne sert pas à construire.
2.

Les cotes sont en millimètres et les niveaux en mètres. Le niveau ±0,000 est le terrain fini au pied de la façade avant. Les cotes priment sur le dessin.
3.

Les plans sont coupés à 1 200 au-dessus du plancher fini.
4.

Les compositions des murs, des planchers et du toit sont sur la feuille A-501. Les portes et les fenêtres sont sur la feuille A-601, leurs types sur la feuille A-401.
5.

Les murs mitoyens ne reçoivent aucune ouverture ni aucun échafaudage.
6.

Le bâtiment n'est pas protégé par des gicleurs. C'est une hypothèse de ce dossier.
7.

Les degrés de résistance au feu des compositions M2 et M3 sont des hypothèses de démonstration : aucun essai n'est joint.
8.

Aucun fabricant ni aucun produit commercial n'est nommé. Les feuilles A traitent l'architecture seulement.

CODES APPLICABLES

Code de construction du Québec, chapitre I – Bâtiment (RLRQ, c. B-1.1, r. 2).

Il adopte le Code national du bâtiment – Canada 2020 (CNB 2020), 1re impression, avec les modifications de son article 1.09 (art. 1.01 et 1.09 du chapitre I).

Partie 9 du CNB (maisons et petits bâtiments).

Division A, art. 1.3.3.3. : habitation (groupe C) de 3 étages ou moins et d'au plus 600 m² d'aire de bâtiment. Ici : 3 étages, 236,5 m².

Résistance au feu des planchers.

Art. 9.10.8.1. et tableau 9.10.8.1. : 45 min pour les planchers (groupe C, 3 étages) ; aucun degré exigé pour le toit. Art. 9.10.9.4. 1) : les planchers sont des séparations coupe-feu.

Séparation des logements.

Art. 9.10.9.15. 1) et 9.10.9.16. 1) : séparation coupe-feu de 45 min entre les logements.

Murs mitoyens sur la limite du lot.

Art. 9.10.11.1. : mur coupe-feu. L'exception de l'art. 9.10.11.2. 1) ne s'applique pas, car des logements sont superposés. Art. 9.10.11.3. : la partie 3 s'applique, soit l'art. 3.1.10.2. 2) et 3) (2 h, béton ou maçonnerie), 3.1.10.3. 1) (du sol au toit) et 3.1.10.4. 1)a) (parapet de 150 mm au moins).

Issues.

Art. 9.9.8.2. 1) : 2 issues, distance de parcours d'au plus 30 m sans gicleurs, mesurée selon l'art. 9.9.8.1. Art. 9.9.4.2. 1) : séparation de l'issue. Art. 9.9.9.3. 1)a) : second moyen d'évacuation du logement (cas réservé par l'art. 9.9.7.2. 1)). Art. 9.9.8.4. : issues éloignées l'une de l'autre. Détails sur la feuille A-106.

Portes dans une séparation coupe-feu.

Art. 9.10.13.1. et tableau 9.10.13.1. : 20 min. Art. 9.10.13.2. : porte pleine de 45 mm permise. Art. 9.10.13.10. 1) : ferme-porte.

Locaux du sous-sol.

Art. 9.10.10.6. 1) : local à bacs, 45 min. Art. 9.10.10.3. 1) : salle mécanique, 1 h. Compositions de cloison : tableau 9.10.3.1.-A (art. 9.10.3.1. 1)c)).

Escaliers communs et extérieurs.

Art. 9.8.4.1. et 9.8.4.2. : ces escaliers desservent plus d'un logement. Contremarche de 125 à 180, giron d'au moins 280.

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET

Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)

Six logements de 5 ½ en rangée

PRÉLIMINAIRE

Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-22	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE

Notes générales et légende

ÉCHELLE

Sans échelle

DATE

2026-10-23

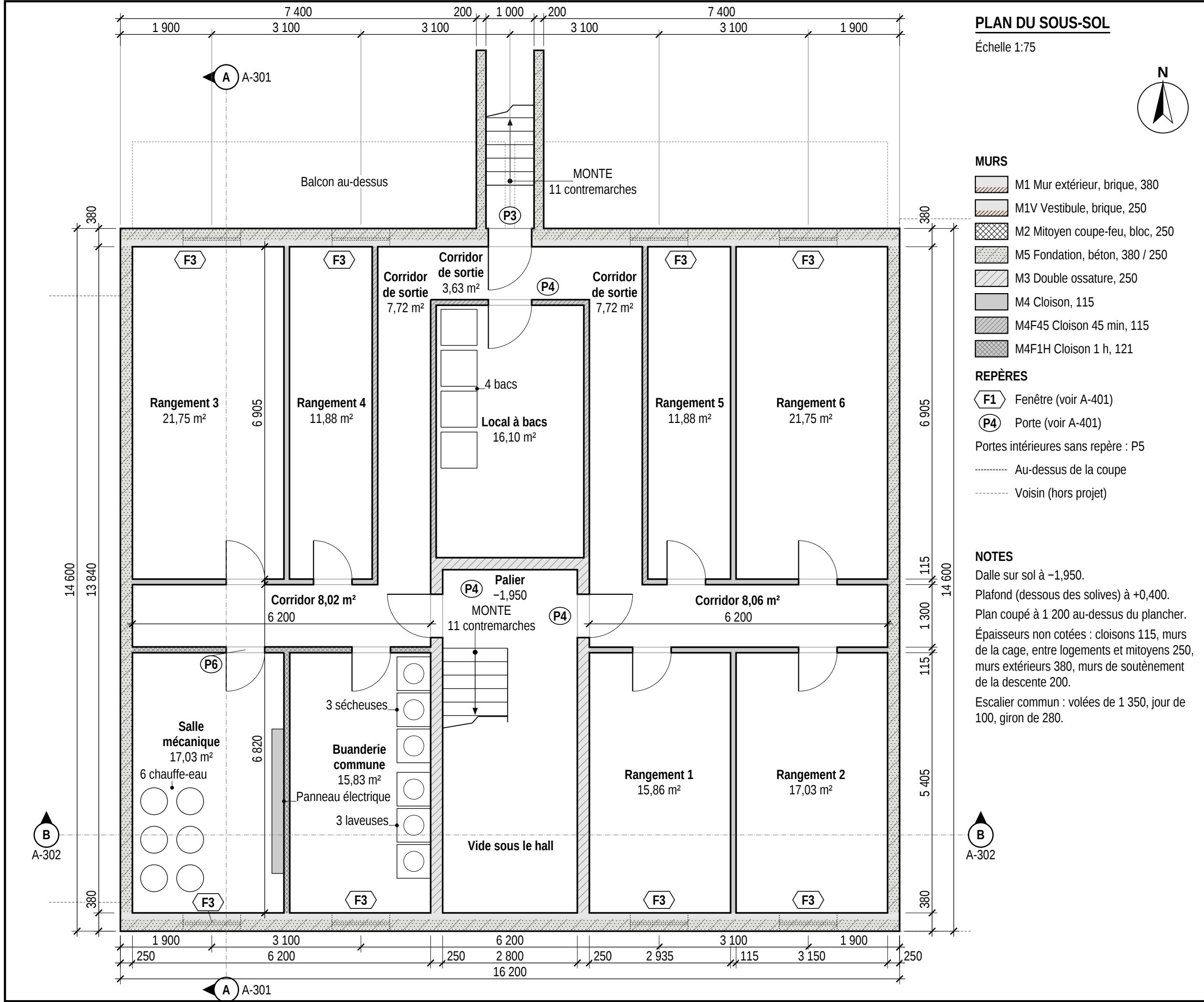
RÉVISION

C

DESSINÉ PAR

Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.



PLAN DU SOUS-SOL

Échelle 1:75



MURS

- M1 Mur extérieur, brique, 380
- M1V Vestibule, brique, 250
- M2 Mitoyen coupe-feu, bloc, 250
- M5 Fondation, béton, 380 / 250
- M3 Double ossature, 250
- M4 Cloison, 115
- M4F45 Cloison 45 min, 115
- M4F1H Cloison 1 h, 121

REPÈRES

- F1 Fenêtre (voir A-401)
- P4 Porte (voir A-401)

Portes intérieures sans repère : P5

..... Au-dessus de la coupe

----- Voisin (hors projet)

NOTES

Dalle sur sol à -1,950.
Plafond (dessous des solives) à +0,400.
Plan coupé à 1 200 au-dessus du plancher.
Épaisseurs non cotées : cloisons 115, murs de la cage, entre logements et mitoyens 250, murs extérieurs 380, murs de soutènement de la descente 200.
Escalier commun : volées de 1 350, jour de 100, giron de 280.

T

Entreprise Démo TektonAI

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 ½ en rangée

PRÉLIMINAIRE

Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-21	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE
Plan du sous-sol

ÉCHELLE
1:75

DATE
2026-10-23

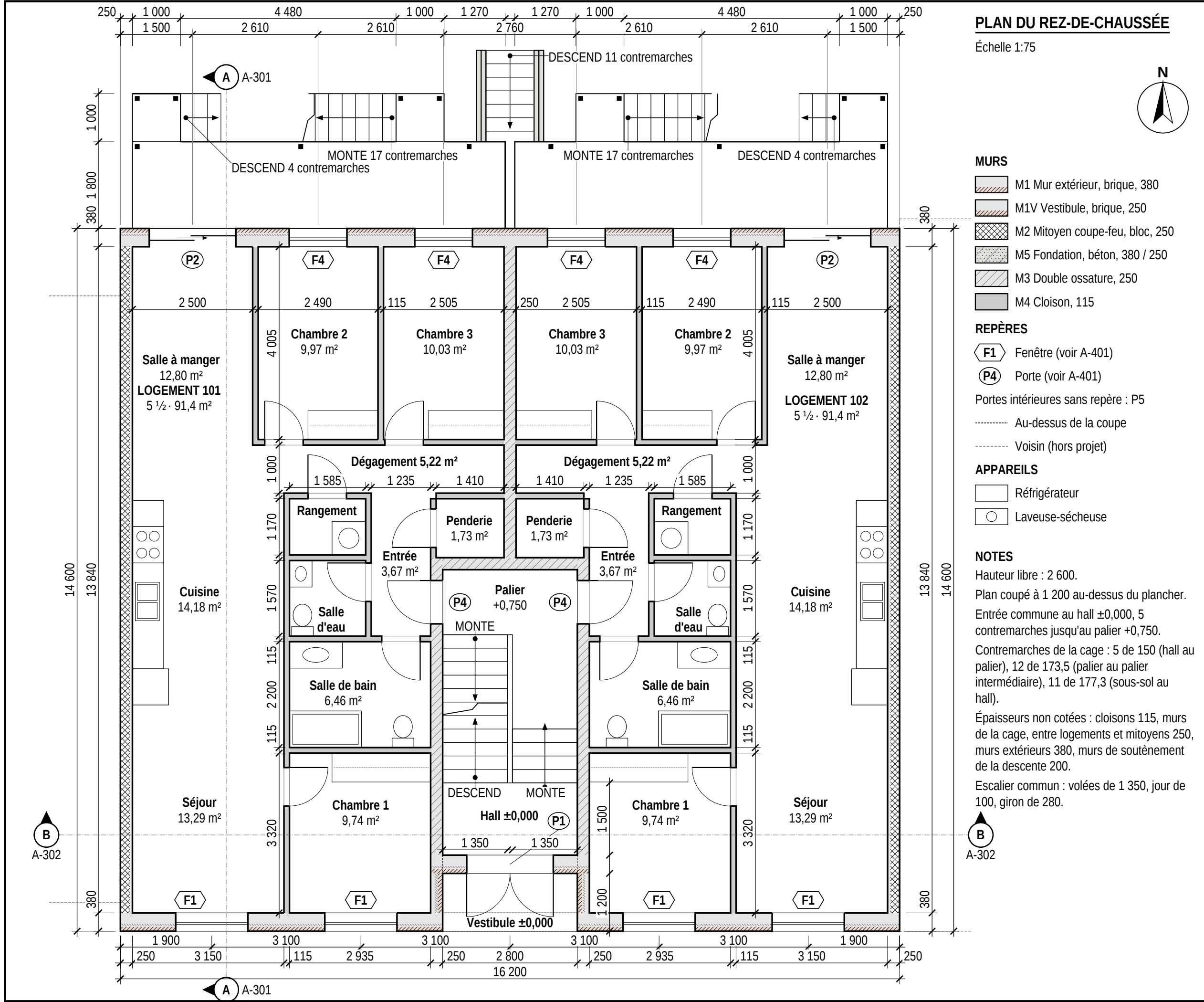
RÉVISION
C

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

FEUILLE 3 de 26

A-101



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

Échelle 1:75



MURS

- M1 Mur extérieur, brique, 380
- M1V Vestibule, brique, 250
- M2 Mitoyen coupe-feu, bloc, 250
- M5 Fondation, béton, 380 / 250
- M3 Double ossature, 250
- M4 Cloison, 115

REPÈRES

- F1 Fenêtre (voir A-401)
- P4 Porte (voir A-401)

Portes intérieures sans repère : P5

- Au-dessus de la coupe
- Voisin (hors projet)

APPAREILS

- Réfrigérateur
- Laveuse-sécheuse

NOTES

Hauteur libre : 2 600.
Plan coupé à 1 200 au-dessus du plancher.
Entrée commune au hall ±0,000, 5 contremarches jusqu'au palier +0,750.
Contremarches de la cage : 5 de 150 (hall au palier), 12 de 173,5 (palier au palier intermédiaire), 11 de 177,3 (sous-sol au hall).
Épaisseurs non cotées : cloisons 115, murs de la cage, entre logements et mitoyens 250, murs extérieurs 380, murs de soutènement de la descente 200.
Escalier commun : volées de 1 350, jour de 100, giron de 280.

T

Entreprise Démo TektonAI

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 ½ en rangée

PRÉLIMINAIRE
Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS

Rév.	Date	Objet
A	2026-10-21	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE
Plan du rez-de-chaussée

ÉCHELLE
1:75

DATE
2026-10-23

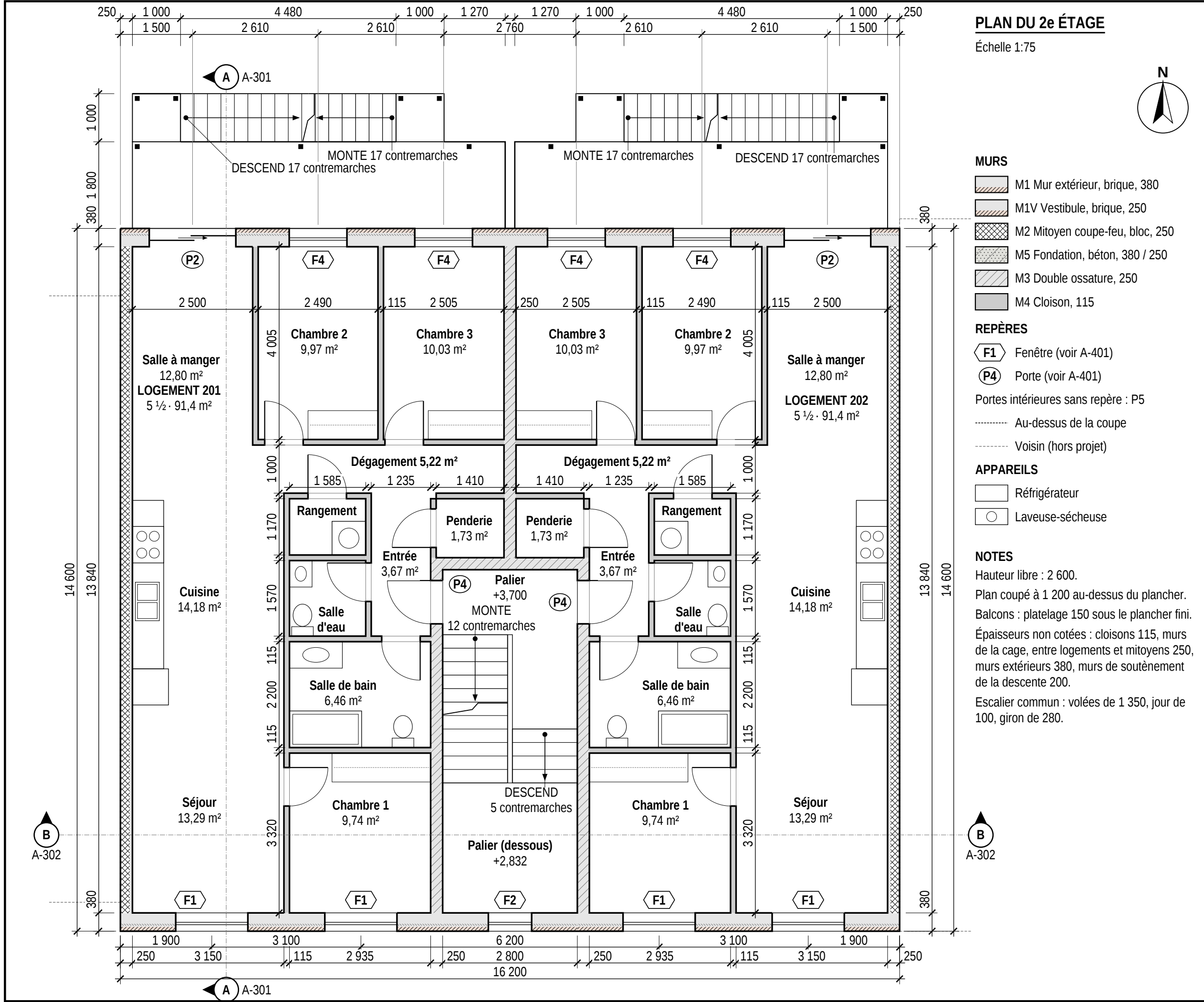
RÉVISION
C

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

FEUILLE
4 de 26

A-102



PLAN DU 2e ÉTAGE

Échelle 1:75



MURS

- M1 Mur extérieur, brique, 380
- M1V Vestibule, brique, 250
- M2 Mitoyen coupe-feu, bloc, 250
- M5 Fondation, béton, 380 / 250
- M3 Double ossature, 250
- M4 Cloison, 115

REPÈRES

- F1 Fenêtre (voir A-401)
- P4 Porte (voir A-401)

Portes intérieures sans repère : P5

- Au-dessus de la coupe
- Voisin (hors projet)

APPAREILS

- Réfrigérateur
- Laveuse-sécheuse

NOTES

Hauteur libre : 2 600.
Plan coupé à 1 200 au-dessus du plancher.
Balcons : platelage 150 sous le plancher fini.
Épaisseurs non cotées : cloisons 115, murs de la cage, entre logements et mitoyens 250, murs extérieurs 380, murs de soutènement de la descente 200.
Escalier commun : volées de 1 350, jour de 100, giron de 280.

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)

Six logements de 5 ½ en rangée

PRÉLIMINAIRE
Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-21	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE
Plan du 2e étage

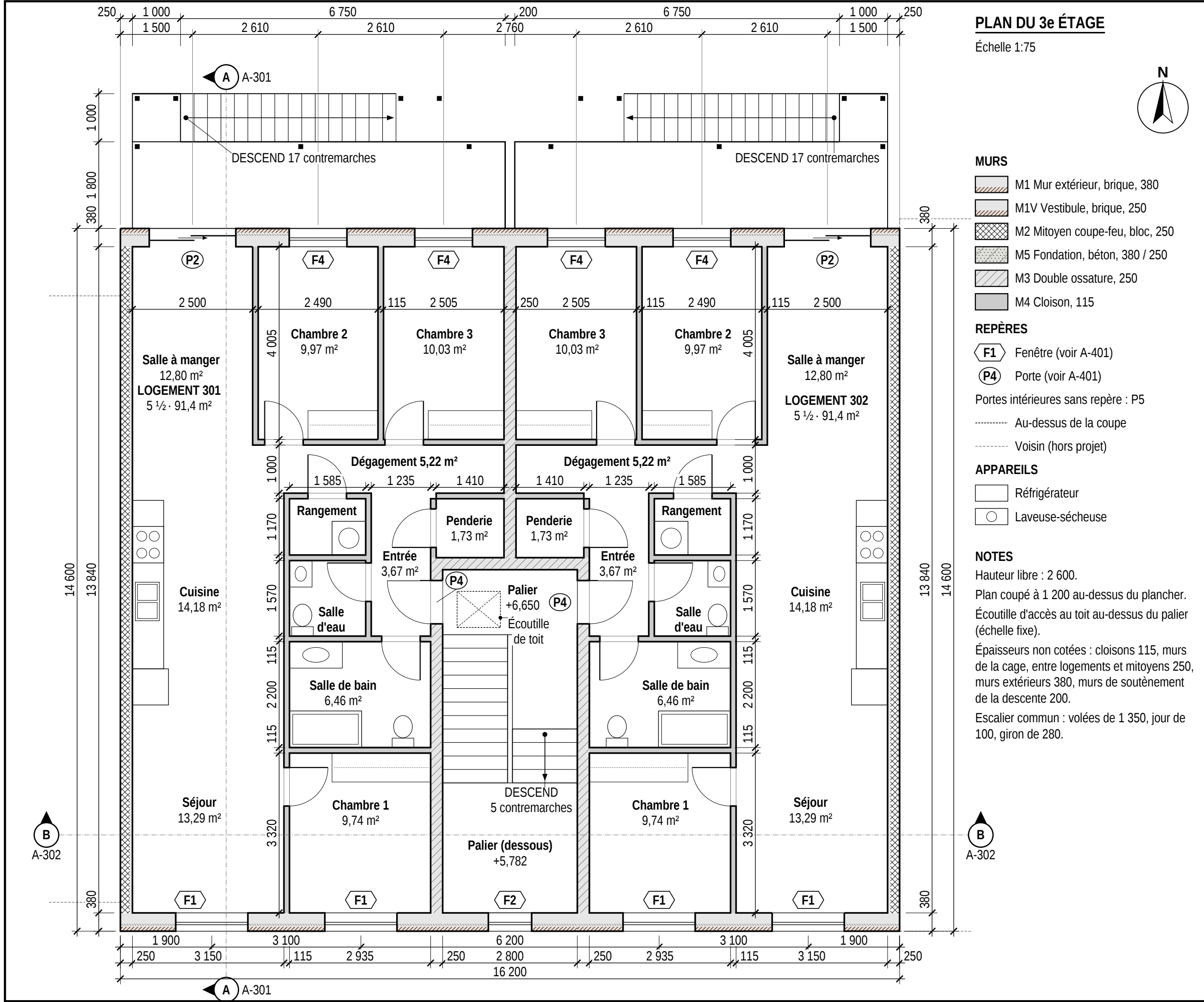
ÉCHELLE
1:75

DATE
2026-10-23

RÉVISION
C

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.



PLAN DU 3e ÉTAGE

Échelle 1:75



MURS

- M1 Mur extérieur, brique, 380
- M1V Vestibule, brique, 250
- M2 Mitoyen coupe-feu, bloc, 250
- M5 Fondation, béton, 380 / 250
- M3 Double ossature, 250
- M4 Cloison, 115

REPÈRES

- F1 Fenêtre (voir A-401)
- P4 Porte (voir A-401)

Portes intérieures sans repère : P5

- Au-dessus de la coupe
- Voisin (hors projet)

APPAREILS

- Réfrigérateur
- Laveuse-sécheuse

NOTES

Hauteur libre : 2 600.
Plan coupé à 1 200 au-dessus du plancher.
Écrouille d'accès au toit au-dessus du palier (échelle fixe).
Épaisseurs non cotées : cloisons 115, murs de la cage, entre logements et mitoyens 250, murs extérieurs 380, murs de soutènement de la descente 200.
Escalier commun : volées de 1 350, jour de 100, giron de 280.

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)

Six logements de 5 ½ en rangée

PRÉLIMINAIRE

Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS

Rév.	Date	Objet
A	2026-10-21	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE
Plan du 3e étage

ÉCHELLE
1:75

DATE
2026-10-23

RÉVISION
C

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

PLAN DU TOIT

Échelle 1:75

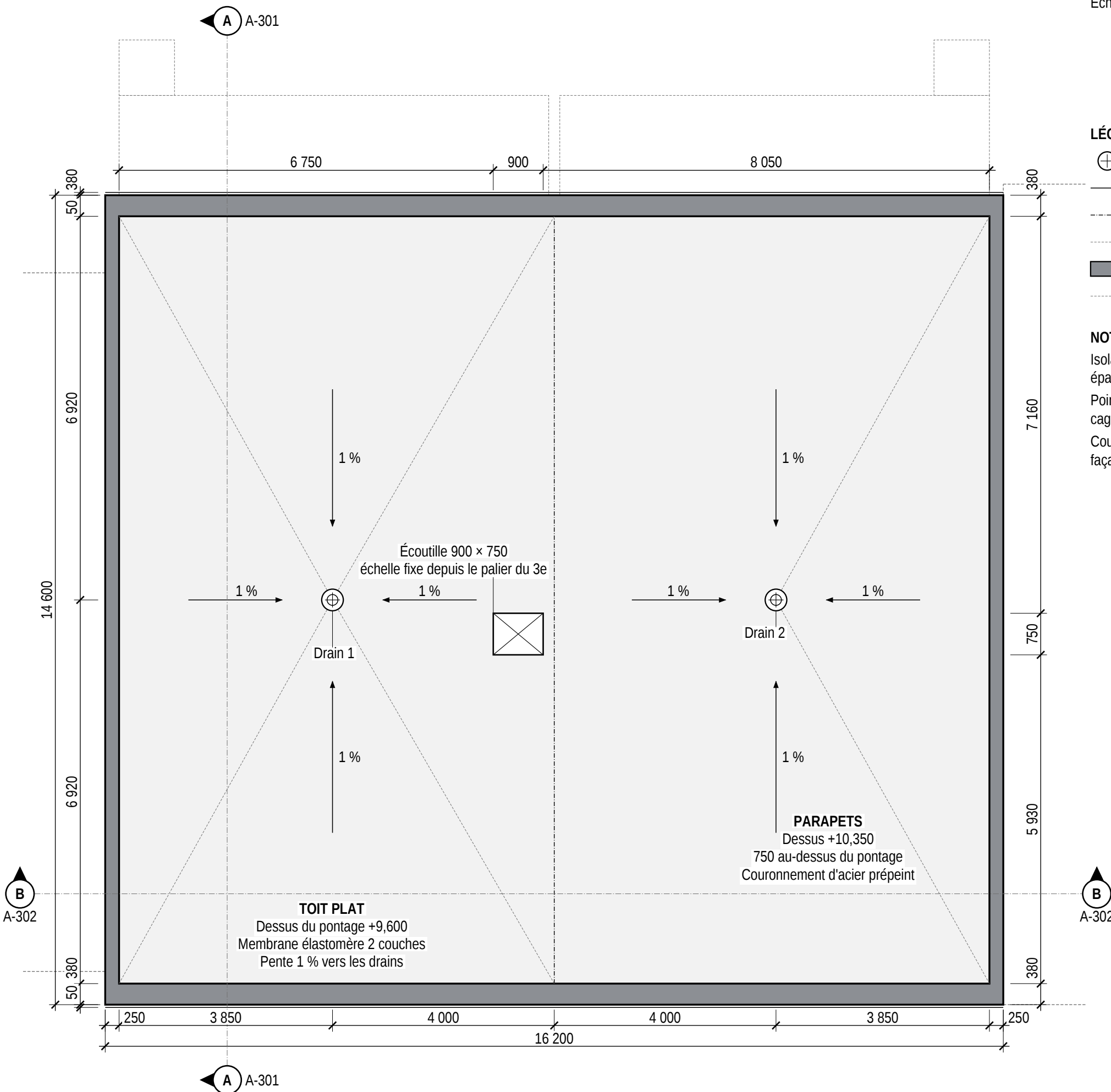


LÉGENDE

- ⊕ Drain de toit
- Pente de la membrane
- - - Faîte
- - - - - Noue
- Parapet (coupé)
- - - - - Balcons du 3e, dessous

NOTES

Isolant de polyisocyanurate à pente intégrée, épaisseur moyenne 150.
Points bas aux drains ; faîte au milieu, sur la cage d'escalier.
Couronnement : débord de 50 sur les façades avant et arrière.



T

Entreprise Démo TektonAI

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET

Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)

Six logements de 5 1/2 en rangée

PRÉLIMINAIRE

Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS

Rév.	Date	Objet
A	2026-10-21	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée

TITRE DE LA FEUILLE

Plan du toit

ÉCHELLE

1:75

DATE

2026-10-22

RÉVISION

B

DESSINÉ PAR

Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

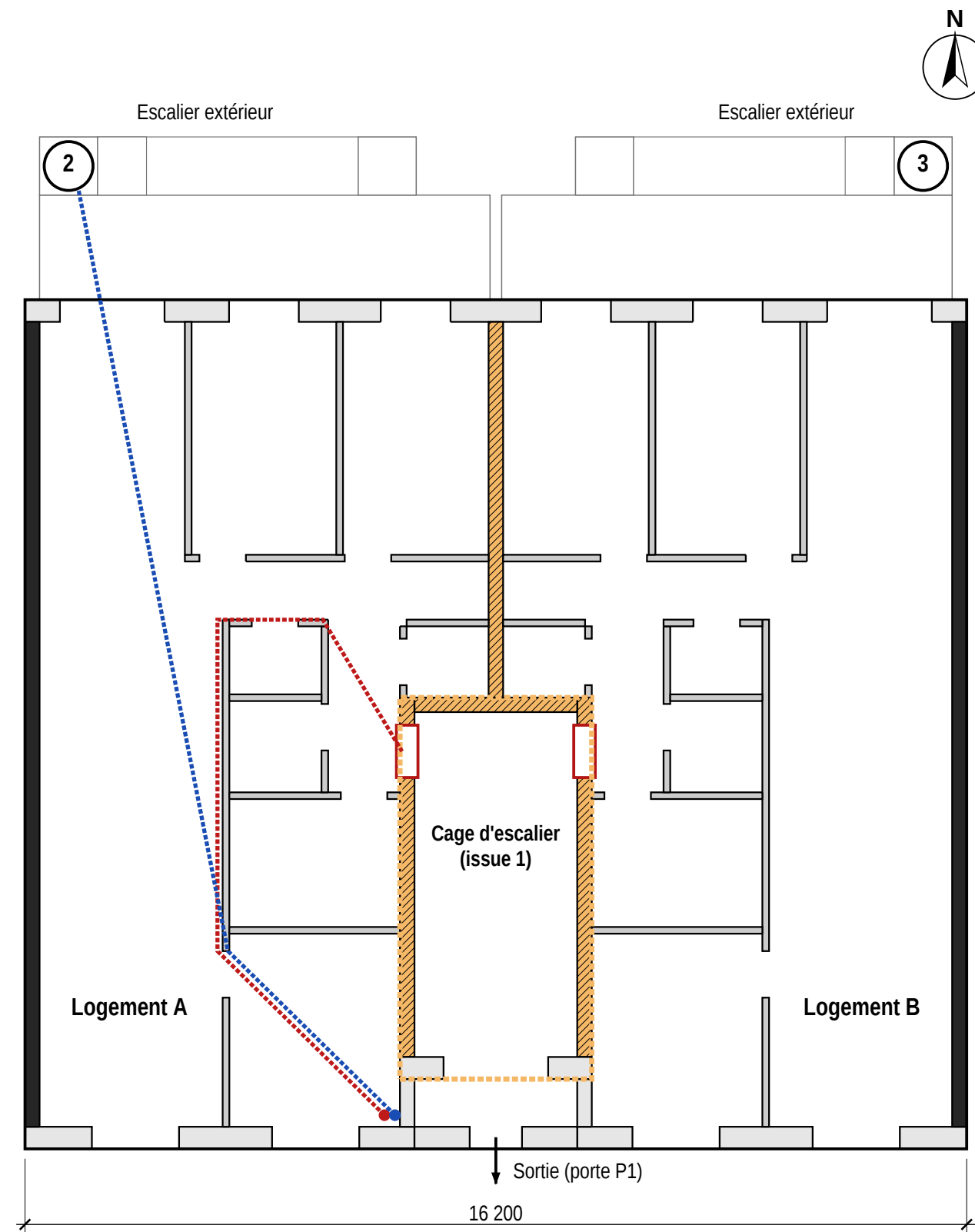
FEUILLE

7 de 26

A-105

SÉPARATIONS COUPE-FEU ET ISSUES

Échelle 1:100 · étage type (rez-de-chaussée, 2e et 3e étages) ; schéma, les cotes de la construction sont aux plans



NOTES

- Le hall et le vestibule sont dans l'enceinte de l'issue 1. Le parcours du pied de l'escalier jusqu'à l'extérieur est de 3,2 m, sous la limite de 15 m de l'art. 9.9.8.5. 2).
- Chaque logement ouvre sur le palier de la cage, qui fait partie de l'issue 1. L'art. 9.9.7.2. 1) réserve ce cas à l'art. 9.9.9.3. 1)a) : le logement a un second moyen d'évacuation, le balcon arrière et l'escalier extérieur.
- Les murs mitoyens vont de la fondation au parapet de +10,350 et n'ont aucune ouverture. Les distances aux limites du lot ne sont pas traitées sur cette feuille.

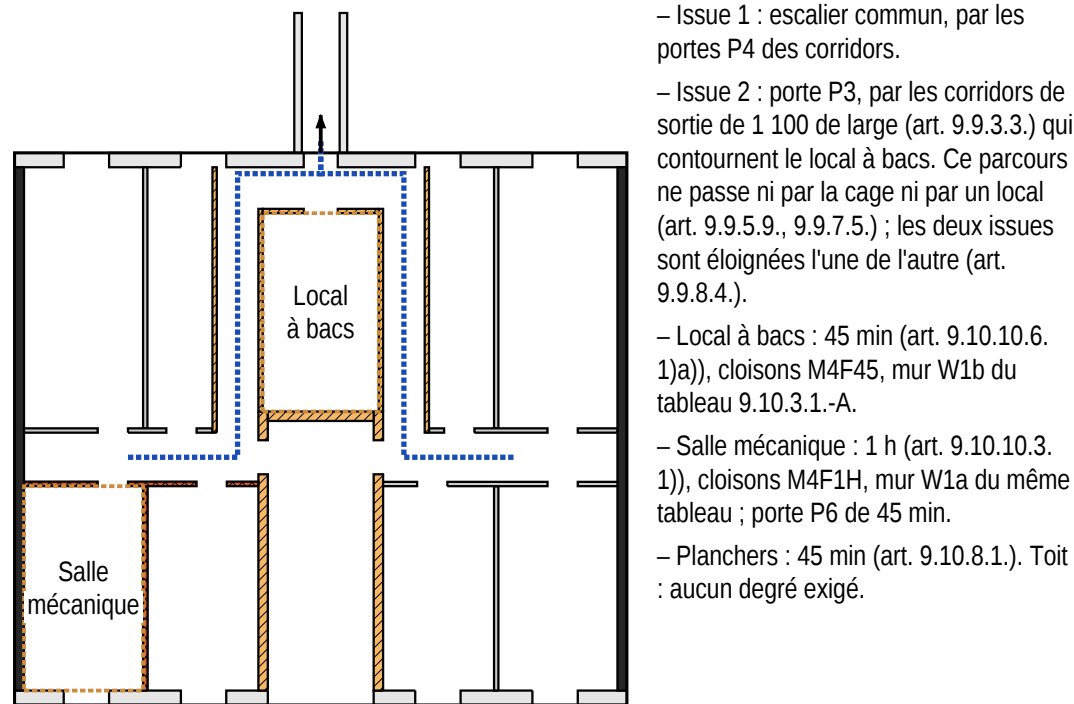
LÉGENDE

- Mur coupe-feu mitoyen M2, 2 h (art. 9.10.11.1., 3.1.10.2.)
- Séparation coupe-feu de 45 min : murs M3, cloisons M4F45 et planchers (art. 9.10.9.15., 9.10.9.16., 9.9.4.2., 9.10.10.6.)
- Séparation coupe-feu de 1 h : cloisons M4F1H de la salle mécanique (art. 9.10.10.3.)
- Cloison intérieure M4 : aucun degré exigé
- Mur extérieur
- Porte P4 (pare-flammes 20 min) ou P6 (45 min), avec ferme-porte (art. 9.10.13.1., 9.10.13.10.)
- Parcours jusqu'à la porte P4 du logement (issue 1)
- Parcours jusqu'à l'escalier extérieur (issue 2 ou 3)
- Enceinte de l'issue 1 : cage, hall et vestibule

DISTANCES DE PARCOURS (logement A, mêmes valeurs aux 3 étages)

- Du point le plus éloigné (Chambre 1) jusqu'à la porte P4 : 14,2 m
 - Du point le plus éloigné (Chambre 1) jusqu'au palier de l'escalier extérieur : 17,8 m
 - De la porte P4 du rez-de-chaussée jusqu'au hall : 4,6 m
 - De la porte P4 du 2e étage jusqu'au hall : 11,7 m
 - De la porte P4 du 3e étage jusqu'au hall : 18,8 m
 - Du pied de l'escalier jusqu'à la porte P1, puis dehors : 3,2 m
- Limite de l'art. 9.9.8.2. 1)c) : 30 m. La plus grande distance mesurée, du point le plus éloigné au palier de l'escalier extérieur, est de 17,8 m.
- Distances mesurées en plan, le long du parcours, sans tenir compte de la pente des volées. Le logement B est symétrique du logement A.

SOUS-SOL, 1:200



- Issue 1 : escalier commun, par les portes P4 des corridors.
- Issue 2 : porte P3, par les corridors de sortie de 1 100 de large (art. 9.9.3.3.) qui contournent le local à bacs. Ce parcours ne passe ni par la cage ni par un local (art. 9.9.5.9., 9.9.7.5.) ; les deux issues sont éloignées l'une de l'autre (art. 9.9.8.4.).
- Local à bacs : 45 min (art. 9.10.10.6. 1)a)), cloisons M4F45, mur W1b du tableau 9.10.3.1.-A.
- Salle mécanique : 1 h (art. 9.10.10.3. 1)), cloisons M4F1H, mur W1a du même tableau ; porte P6 de 45 min.
- Planchers : 45 min (art. 9.10.8.1.). Toit : aucun degré exigé.

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 ½ en rangée

PRÉLIMINAIRE
Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-22	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE
Séparations coupe-feu et issues

ÉCHELLE
1:100

DATE
2026-10-23

RÉVISION
C

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 1/2 en rangée

PRÉLIMINAIRE
Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-21	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée

TITRE DE LA FEUILLE
Élévation sud (avant, sur rue)

ÉCHELLE
1:75

DATE
2026-10-22

RÉVISION
B

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

FEUILLE 9 de 26

A-201



ÉLÉVATION SUD (AVANT, SUR RUE)

Échelle 1:75

NOTES

- Aucune saillie sur la façade avant : seul le couronnement déborde de 50.
- Bande centrale de la cage d'escalier sans bandeau, entre deux joints de contrôle.
- Fondations et voisins en tireté. Repères des ouvertures : voir A-401.

MATÉRIAUX

- | | | | |
|---|--|---|--|
| 1 | Brique d'argile modulaire brun-rouge, joints de 10 | 5 | Couronnement d'acier prépeint gris anthracite, débord 50 |
| 2 | Bandeau de pierre reconstituée, h. 200 | 6 | Soubassement de béton architectural |
| 3 | Rangée de briques en soldat, linteau d'acier galvanisé | 7 | Joint de contrôle vertical |
| 4 | Appui de pierre reconstituée, affleurant | 8 | Vestibule en retrait de 1 200, plafond à +2,600 |

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 1/2 en rangée

PRÉLIMINAIRE
Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-21	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE
Élévation nord (arrière)

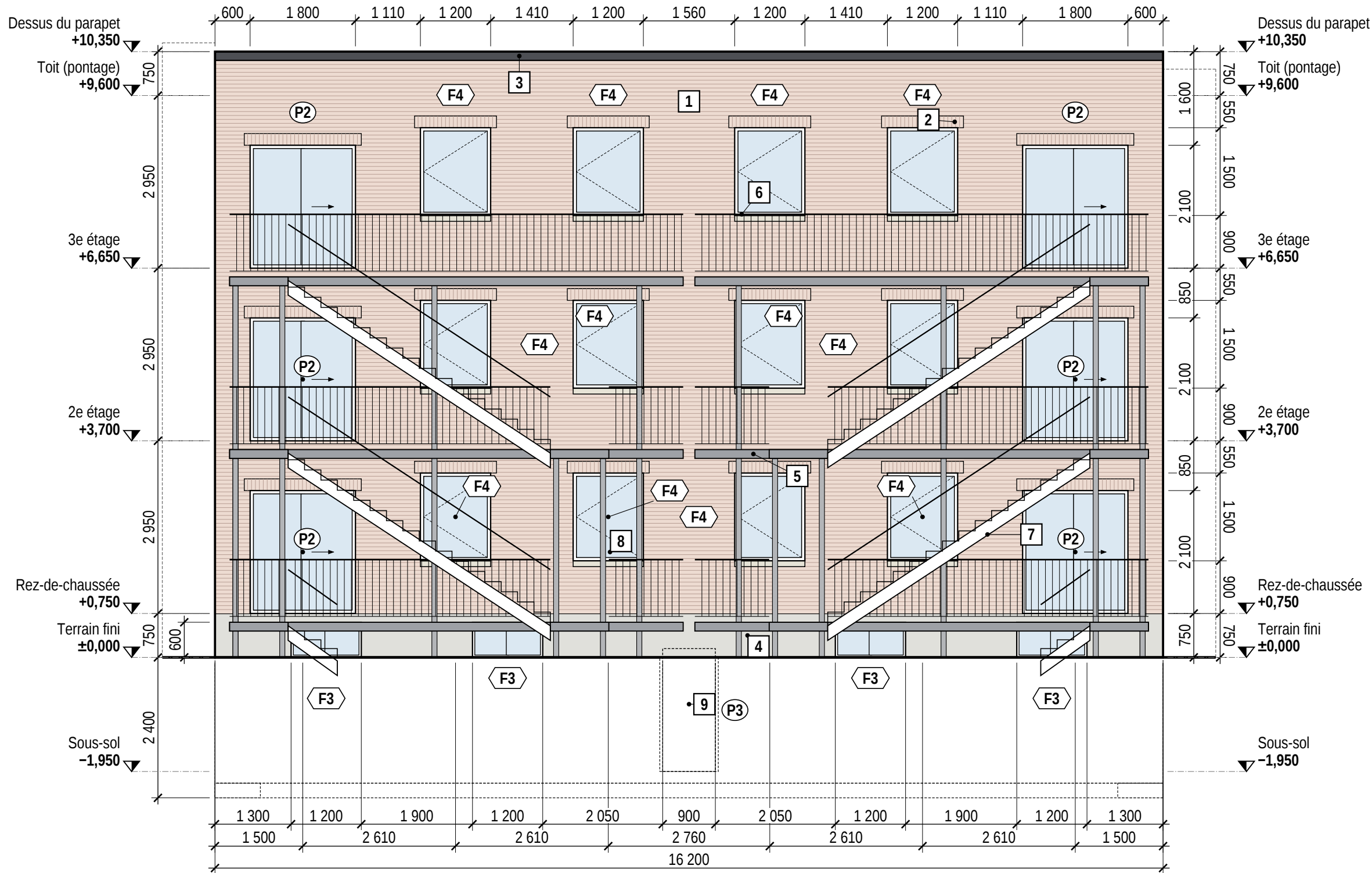
ÉCHELLE
1:75

DATE
2026-10-23

RÉVISION
C

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.



ÉLÉVATION NORD (ARRIÈRE)

Échelle 1:75

NOTES

- Balcons sur toute la largeur de chaque logement, platelage 150 sous le plancher fini.
- Fondations, descente et voisins en tireté. Repères des ouvertures : voir A-401.

MATÉRIAUX

- Brique d'argile modulaire brun-rouge, joints de 10
- Rangée de briques en soldat, linteau d'acier galvanisé
- Couronnement d'acier prépeint gris anthracite, débord 50
- Soubassement de béton
- Balcon d'acier galvanisé, platelage composite, profondeur 1 800
- Garde-corps d'acier galvanisé, h. 1 070
- Escalier extérieur d'acier galvanisé, 17 contremarches par étage
- Poteau d'acier galvanisé 89 × 89
- Descente du sous-sol et porte P3 (sous le sol, tireté)

Entreprise fictive de d monstration.
B timent fictif cr   pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3  tages
Montr al (Qu bec)
Six logements de 5 1/2 en rang e

PR LIMINAIRE
Ne pas utiliser pour la construction.

R�VISIONS		
R�v.	Date	Objet
A	2026-10-21	�mis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrig�e

TITRE DE LA FEUILLE
 l vation est (mur mitoyen)

 CHELLE
1:75

DATE
2026-10-22

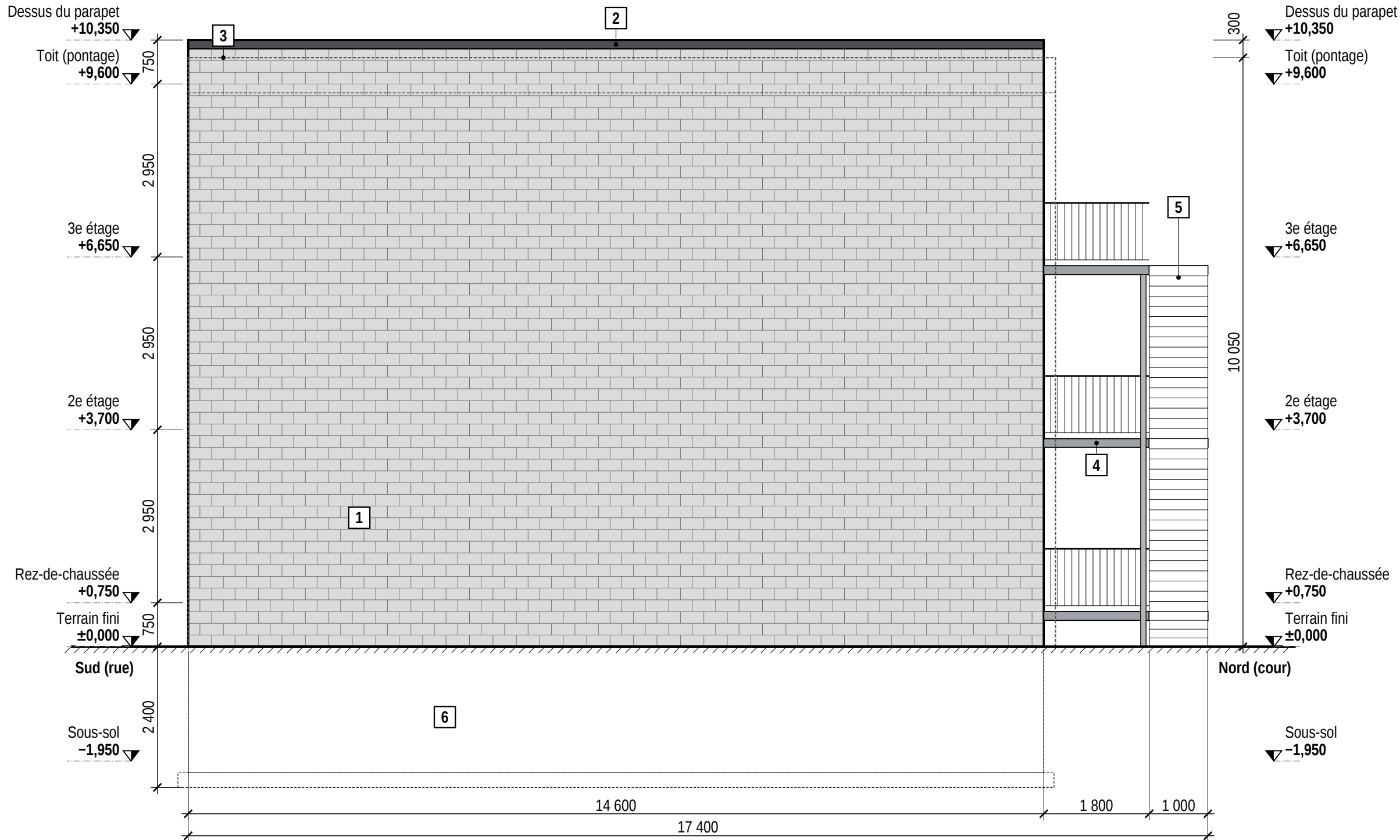
R VISION
B

DESSIN  PAR
Julie Exemple

Cotes en millim tres, niveaux en m tres.
Ne pas mesurer   l' chelle sur la feuille.

FEUILLE 11 de 26

A-203



 L VATION EST (MUR MITOYEN)

 chelle 1:75

NOTES

-   Mur sur la limite de lot, contre le voisin : il ne re oit pas d' chafaudage.
-   Le contour du voisin est indicatif ; il ne fait pas partie du projet.

MAT RIAUX

- 1 Mur mitoyen coupe-feu, blocs de b ton 190, aucune ouverture
- 2 Parapet coupe-feu et couronnement d'acier pr peint, dessus +10,350
- 3 Contour du voisin, parapet +10,050 (hors projet)
- 4 Balcon d'acier galvanis , garde-corps h. 1 070
- 5 Escalier ext rieur d'acier galvanis , vu en bout
- 6 Fondation et semelle 600   250 (sous le sol, tiret )

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 1/2 en rangée

PRÉLIMINAIRE
Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-21	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée

TITRE DE LA FEUILLE
Élévation ouest (mur mitoyen)

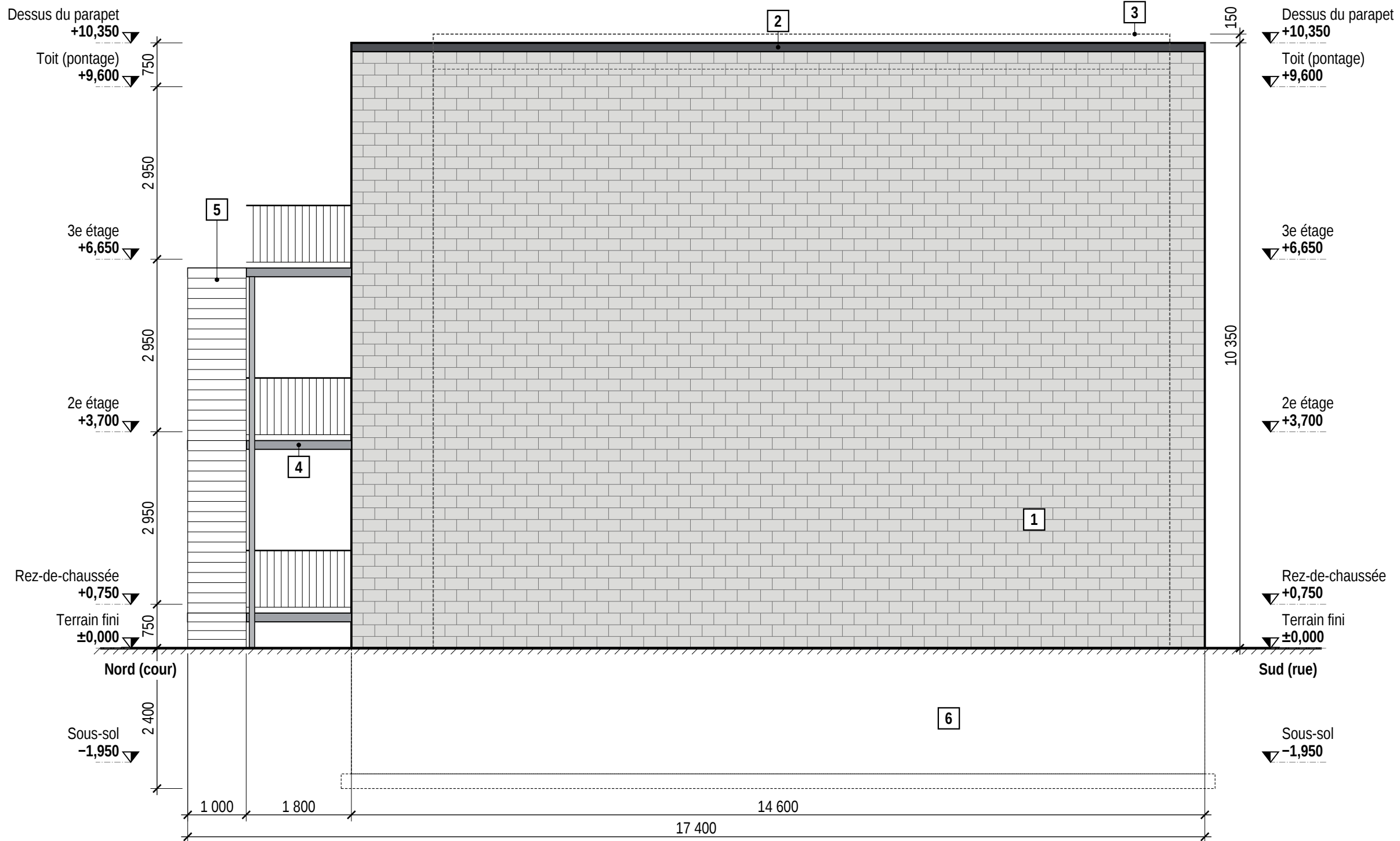
ÉCHELLE
1:75

DATE
2026-10-22

RÉVISION
B

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.



ÉLÉVATION OUEST (MUR MITOYEN)

Échelle 1:75

NOTES

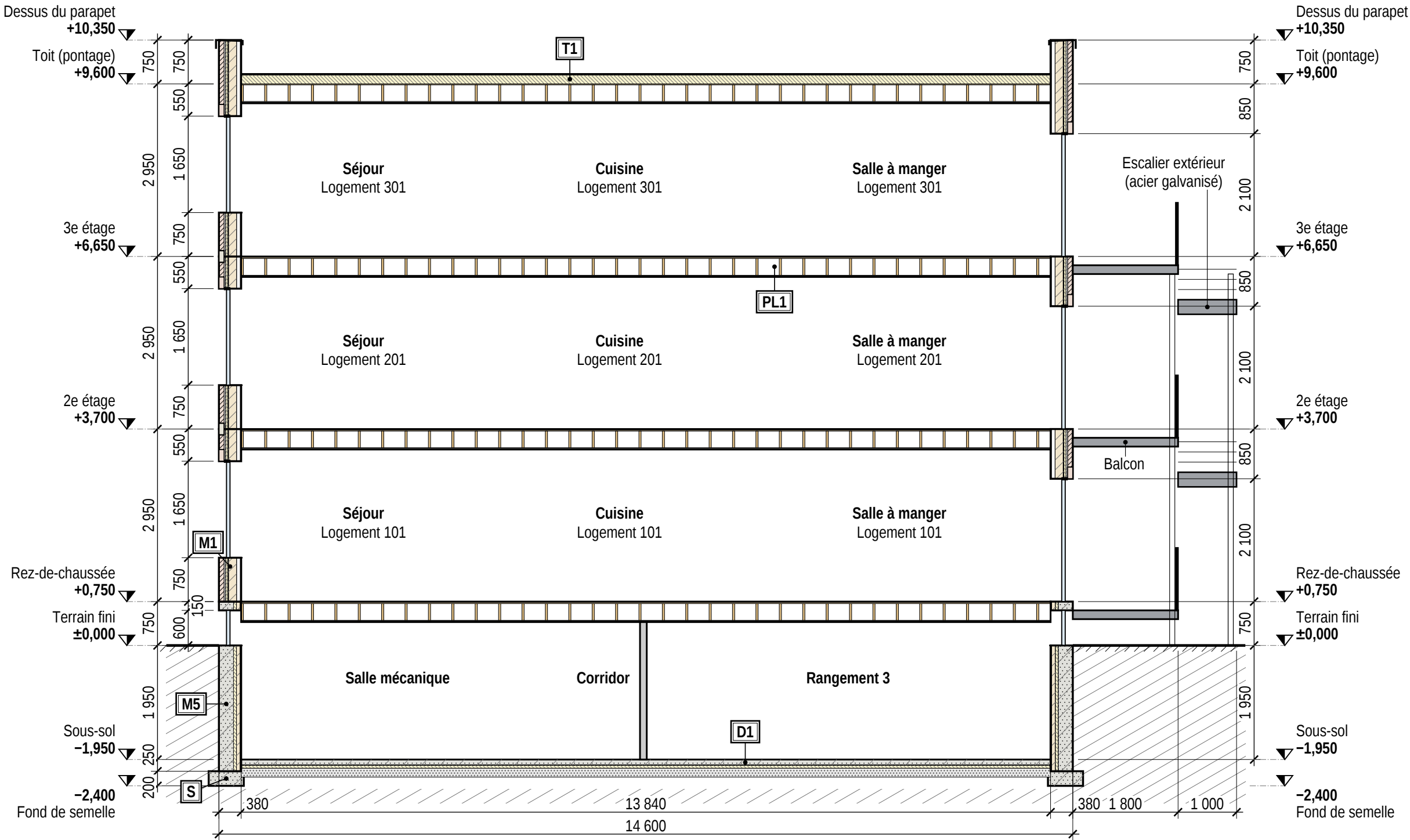
- Mur sur la limite de lot, contre le voisin : il ne reçoit pas d'échafaudage.
- Le contour du voisin est indicatif ; il ne fait pas partie du projet.

MATÉRIAUX

- 1** Mur mitoyen coupe-feu, blocs de béton 190, aucune ouverture
- 2** Parapet coupe-feu et couronnement d'acier prépeint, dessus +10,350
- 3** Contour du voisin, parapet +10,500 (hors projet)
- 4** Balcon d'acier galvanisé, garde-corps h. 1 070
- 5** Escalier extérieur d'acier galvanisé, vu en bout
- 6** Fondation et semelle 600 × 250 (sous le sol, tiré)

COUPE TRANSVERSALE A-A

Échelle 1:75 · plan de coupe à x = 2 200, vue vers l'ouest (rue à gauche)



COMPOSITIONS (de l'extérieur vers l'intérieur, du haut vers le bas ; mm)

T1 · Toit plat
Membrane élastomère 2 couches 7
Panneau de support 13
Isolant polyisocyanurate à pente 1 % (moy.) 150
Pare-vapeur
Pontage de contreplaqué 16
Solives 38 × 286 à 400 c/c
Profilés résilients 13
Gypse type X 16

PL1 · Plancher type
Revêtement de sol et sous-couche acoustique 16
Contreplaqué 19
Solives 38 × 286 à 400 c/c, isolant acoustique
Profilés résilients 13
Gypse type X 16

M1 · Mur extérieur, parement de brique
Brique d'argile modulaire 90
Lame d'air 25
Panneau isolant rigide 38
Revêtement intermédiaire OSB 11
Ossature 38 × 140 et isolant en natte 140
Pare-vapeur polyéthylène 0,15
Fourrures 38 × 64 (espace technique) 63
Gypse 13

M5 · Mur de fondation
Béton coulé 250
Polystyrène extrudé 50
Ossature 38 × 64 et isolant 64
Gypse 16
D1 · Dalle sur sol
Dalle de béton 100
Pare-vapeur 0,15
Polystyrène extrudé 50
Pierre concassée 20 mm net, 150

S · Semelle
Béton coulé 600 × 250
Dessous à -2,400

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 1/2 en rangée

PRÉLIMINAIRE
Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-21	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE
Coupe transversale A-A

ÉCHELLE
1:75

DATE
2026-10-23

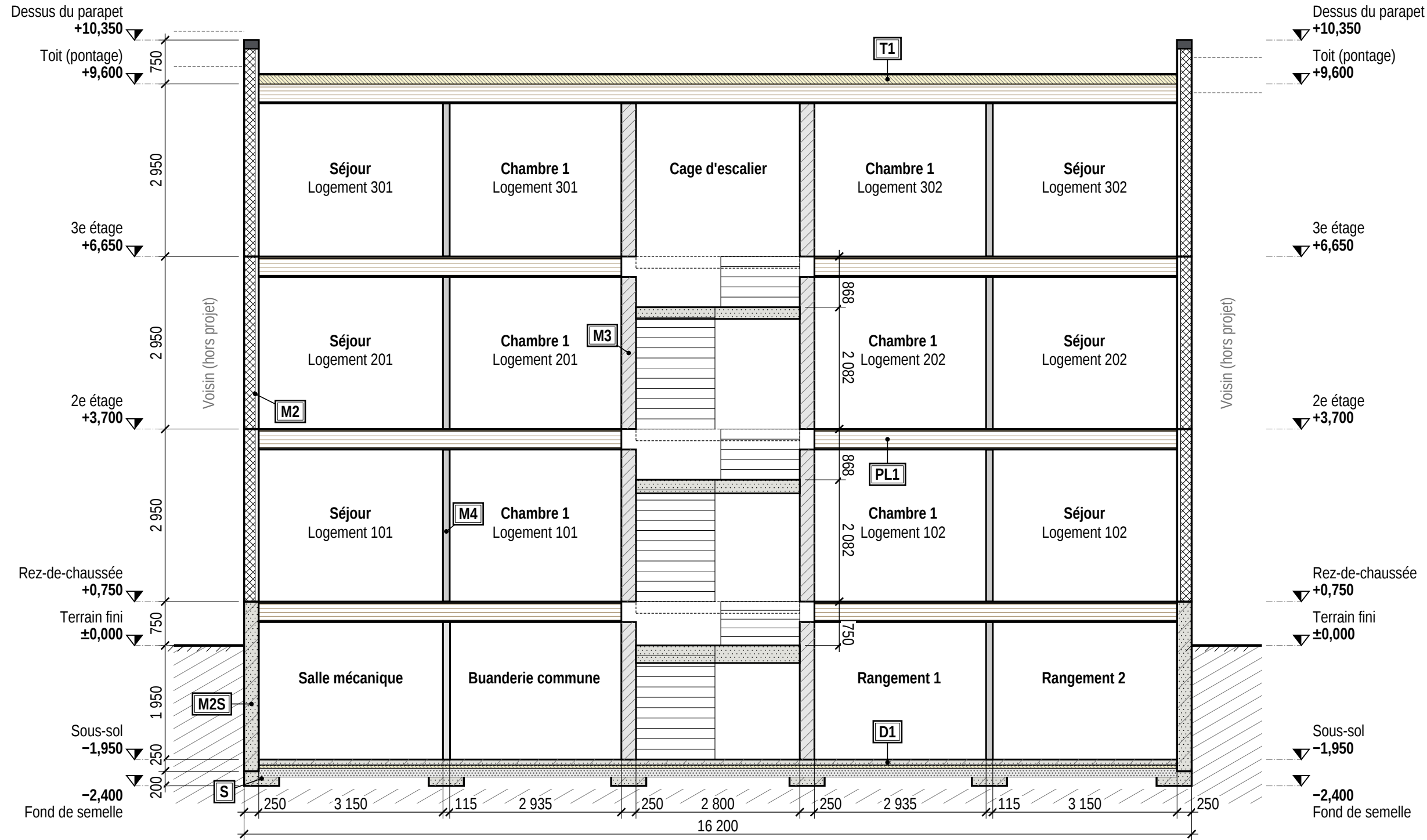
RÉVISION
C

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

COUPE LONGITUDINALE B-B

Échelle 1:75 · plan de coupe à y = 2 000, vue vers le nord (ouest à gauche)



COMPOSITIONS (de l'extérieur vers l'intérieur, du haut vers le bas ; mm)

M2 · Mur mitoyen coupe-feu
Blocs de béton 190
Fourrures d'acier 47
Gypse 13

M3 · Mur à double ossature (entre logements, cage d'escalier)
Gypse type X 2 × 16
Ossature 38 × 89 et isolant acoustique
Espace 8
Ossature 38 × 89 et isolant acoustique
Gypse type X 2 × 16

M4 · Cloison intérieure
Gypse 13
Ossature 38 × 89
Gypse 13

M2S · Mitoyen de fondation
Béton coulé 250
S · Semelle 600 × 250
excentrée sous les mitoyens,
centrée sous les murs porteurs

PL1 · T1 · D1
Voir la coupe A-A (A-301)

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 1/2 en rangée

PRÉLIMINAIRE
Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-21	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée

TITRE DE LA FEUILLE
Coupe longitudinale B-B

ÉCHELLE
1:75

DATE
2026-10-22

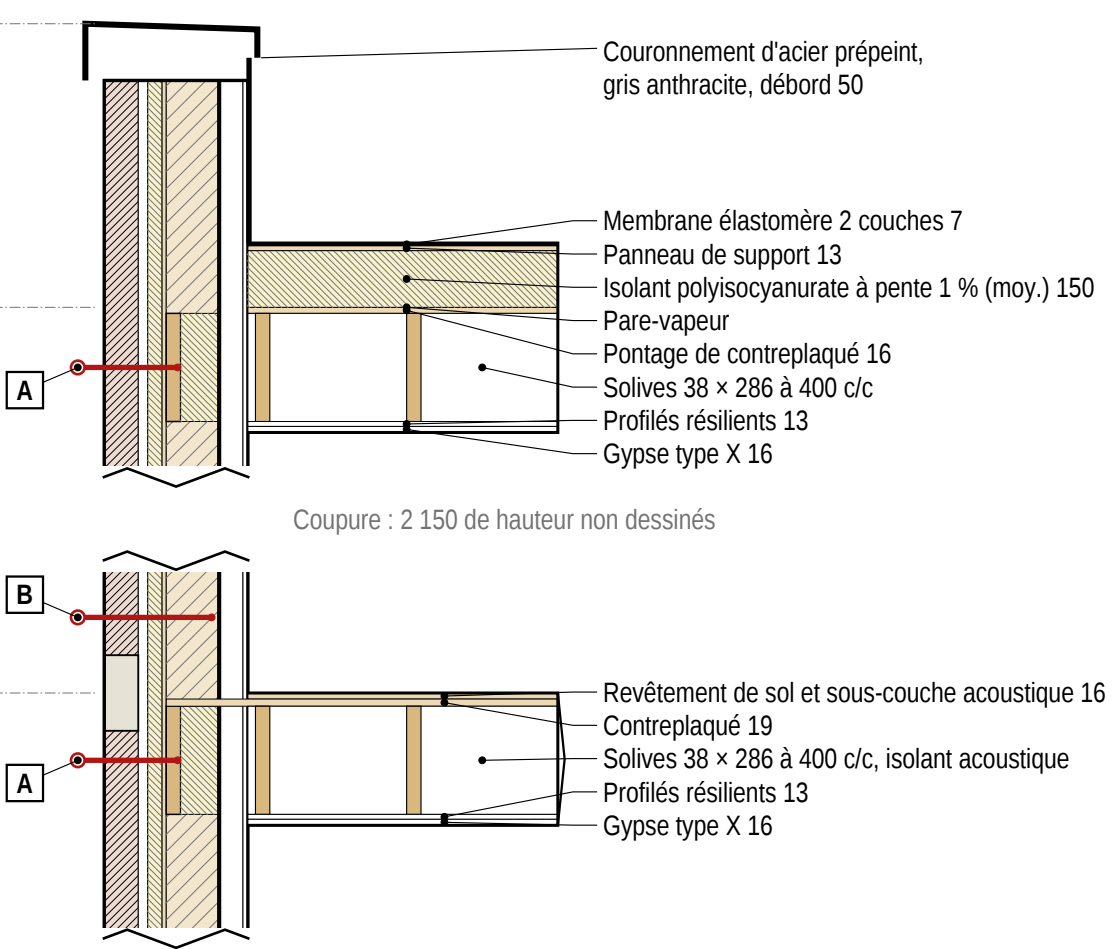
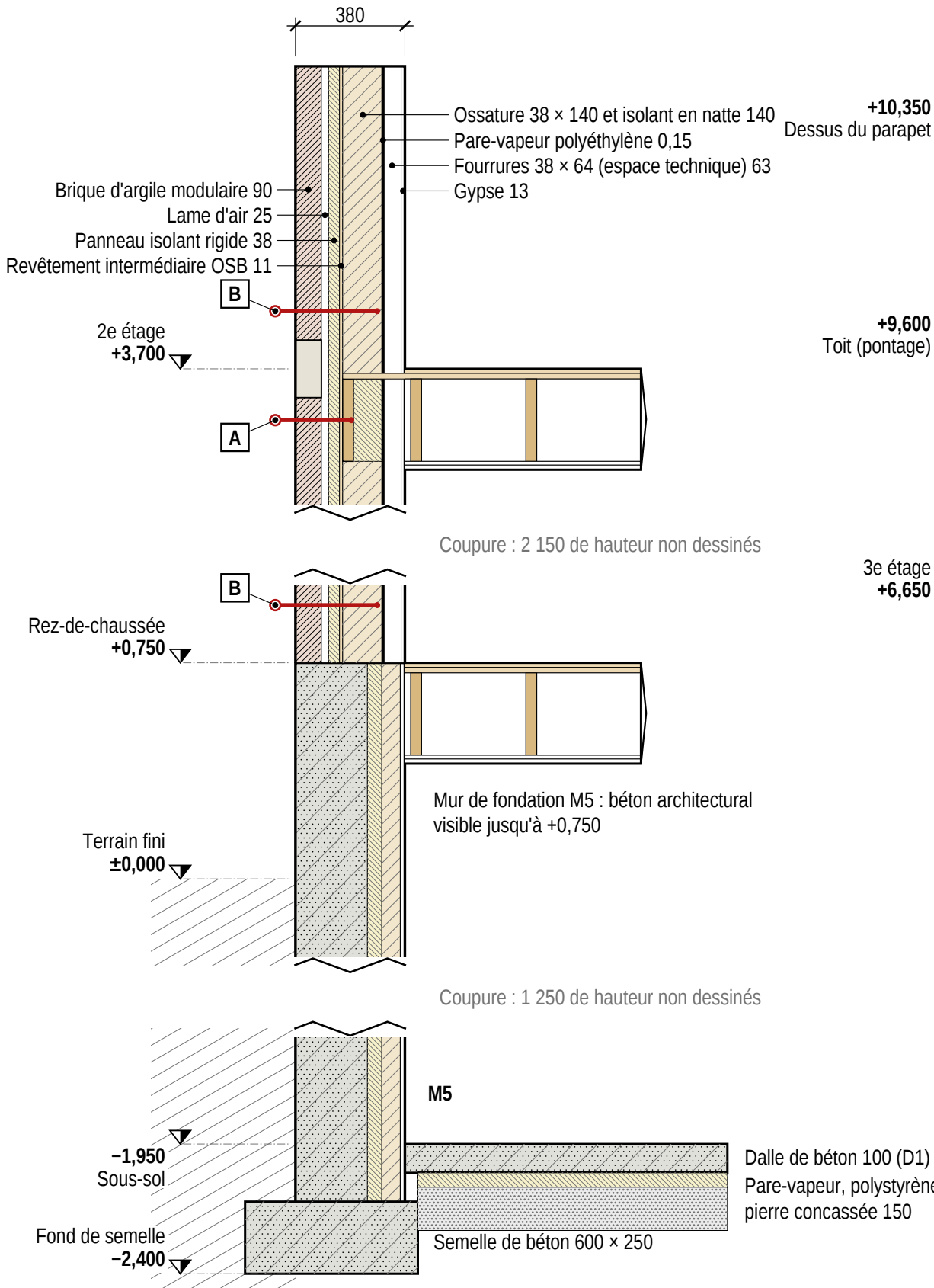
RÉVISION
B

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

COUPE DE MUR M1, FAÇADE SUR RUE

Échelle 1:20 · plan de coupe à x = 3 500, entre deux fenêtres ; hauteurs entre les niveaux non dessinées



ZONES OÙ UN ÉCHAFAUDAGE PEUT S'ANCER

- A Rive de plancher ou de toit**
Solve de rive 38 × 286 contre l'OSB, continue sur toute la longueur du mur.
2e étage : +3,379 à +3,665.
3e étage : +6,329 à +6,615.
Toit : +9,298 à +9,584.
- B Ossature (montants 38 × 140)**
Seulement dans l'axe d'un montant ; l'entraxe n'est pas fixé par ce dossier.
Rez-de-chaussée : +0,750 à +3,379.
2e étage : +3,700 à +6,329.
3e étage : +6,650 à +9,298.
- L'ancrage traverse 164 avant d'atteindre l'ossature : brique 90, lame d'air 25, isolant rigide 38 et OSB 11.
- La brique et la lame d'air ne retiennent pas un ancrage seule.
- Parapet (+9,600 à +10,350) et soubassement de béton (sous +0,750) : aucune zone d'ancrage indiquée sur cette feuille.
- Les ancrages dessinés (trait rouge) montrent le principe seulement ; le type d'ancrage et sa charge ne sont pas fixés ici.

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 1/2 en rangée

PRÉLIMINAIRE
Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-22	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée

TITRE DE LA FEUILLE
Coupe de mur M1, façade sur rue

ÉCHELLE
1:20

DATE
2026-10-22

RÉVISION
B

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

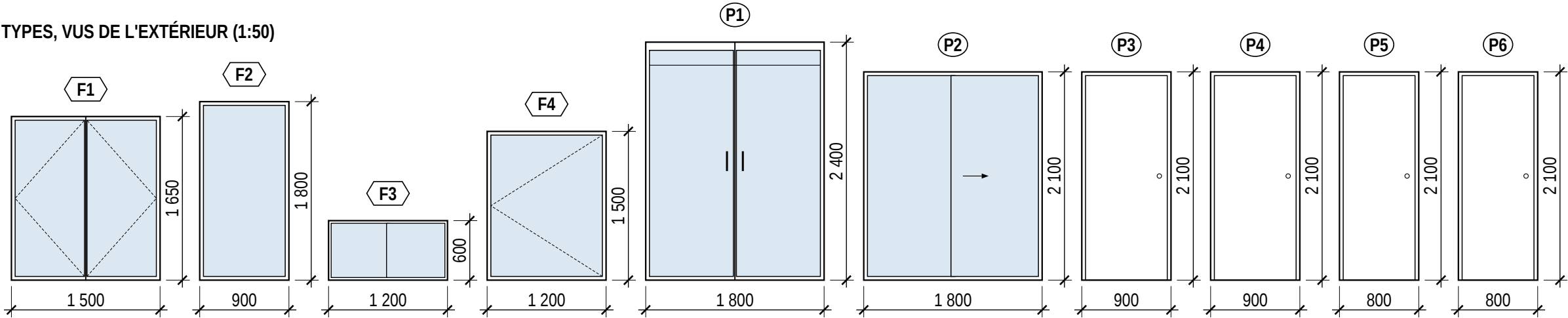
Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

TABLEAU DES PORTES ET FENÊTRES

Repère	Type	Largeur	Hauteur	Allège	Emplacement	SS	RDC	2e	3e	Total	Remarques
F1	Fenêtre à battants	1 500	1 650	750	Séjours et chambres, avant	–	4	4	4	12	Deux battants, PVC et aluminium gris anthracite, verre triple
F2	Fenêtre fixe haute	900	1 800	600 au-dessus du palier	Cage d'escalier, avant	–	1	1	–	2	Fixe, aluminium gris anthracite, verre feuilleté
F3	Fenêtre de sous-sol	1 200	600	Haut à +0,600	Sous-sol, avant et arrière	8	–	–	–	8	Coulissante, PVC, verre double
F4	Fenêtre à battants	1 200	1 500	900	Chambres, arrière	–	4	4	4	12	Un battant, PVC et aluminium gris anthracite, verre triple
P1	Porte d'entrée vitrée double	1 800	2 400	0	Hall, avant	–	1	–	–	1	Aluminium, verre trempé, ouvre vers l'extérieur, barre panique
P2	Porte-fenêtre coulissante	1 800	2 100	0	Balcons, arrière	–	2	2	2	6	PVC, verre triple, un vantail mobile
P3	Porte de service	900	2 100	0	Corridor de sortie, arrière	1	–	–	–	1	Acier isolé, ouvre vers l'intérieur
P4	Porte de logement	900	2 100	0	Logements, cage d'escalier et...	3	2	2	2	9	Âme pleine, ferme-porte
P5	Porte intérieure	800	2 100	0	Intérieur	7	14	14	14	49	Âme creuse, peinte
P6	Porte coupe-feu de 45 min	800	2 100	0	Salle mécanique	1	–	–	–	1	Pare-flammes de 45 min, ferme-porte
Totaux : 34 fenêtres, 67 portes (comptées sur le modèle, identiques à la maquette IFC)											

Quantités comptées sur le modèle du bâtiment ; la maquette IFC contient les mêmes portes et fenêtres.

TYPES, VUS DE L'EXTÉRIEUR (1:50)



NOTES

- Largeur × hauteur : dimensions hors tout du cadre, en mm.
- Allège : hauteur du bas de l'ouverture au-dessus du plancher fini (F3 : haut de la fenêtre à +0,600).
- Les fenêtres F2 éclairent les paliers intermédiaires de la cage : comptées au niveau de l'étage d'où l'on monte.

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 ½ en rangée

PRÉLIMINAIRE

Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-21	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée

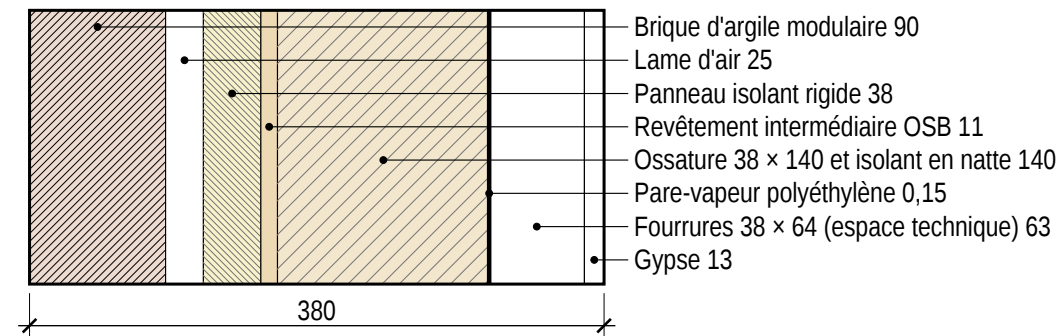
TITRE DE LA FEUILLE
Tableau des portes et fenêtres

ÉCHELLE Types 1:50
DATE 2026-10-22
RÉVISION B
DESSINÉ PAR Julie Exemple
Cotes en millimètres, niveaux en mètres. Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

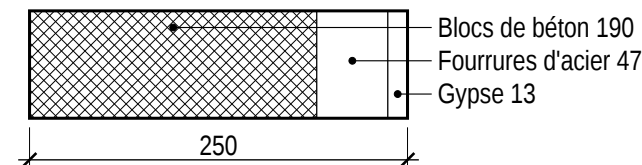
COMPOSITIONS DES MURS, DES PLANCHERS ET DU TOIT

Échelle 1:5 pour les murs, 1:10 pour les planchers, la dalle et le toit

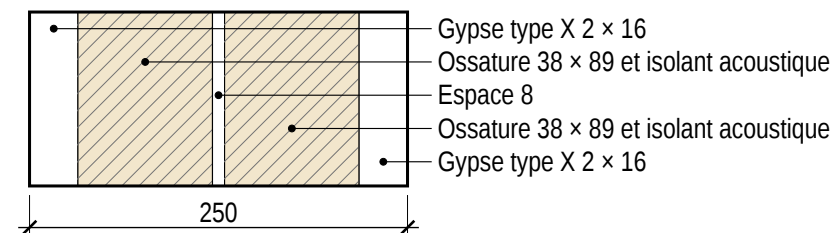
M1 • Mur extérieur, parement de brique · 380 · 1:5 · extérieur à gauche



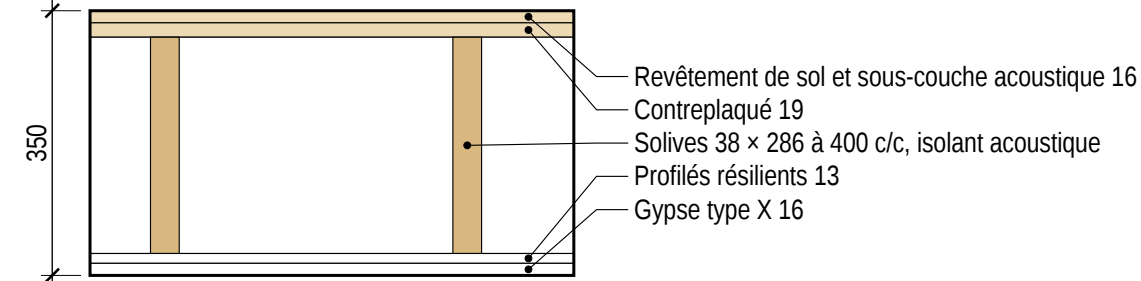
M2 • Mur mitoyen coupe-feu · 250 · 1:5 · voisin à gauche, logement à droite



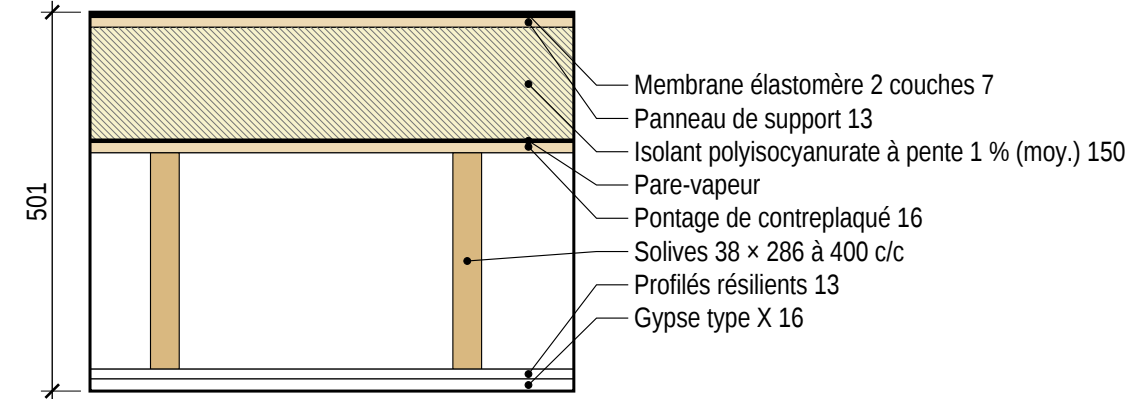
M3 • Mur à double ossature (entre logements, cage d'escalier) · 250 · 1:5



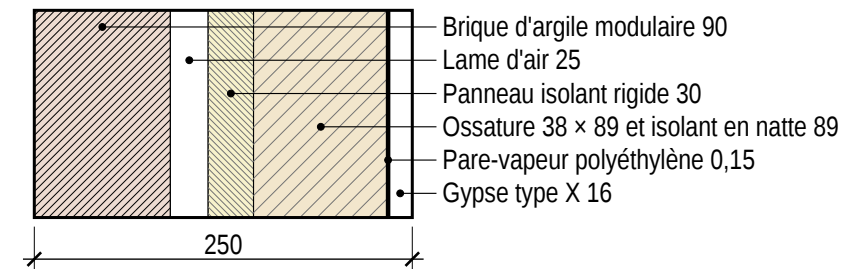
PL1 • Plancher type · 350 · 1:10 · du haut vers le bas



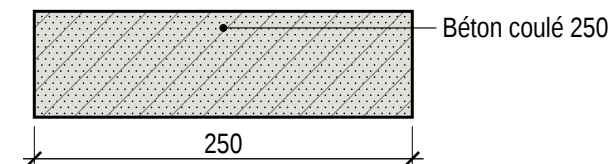
T1 • Toit plat · 501 · 1:10 · du haut vers le bas



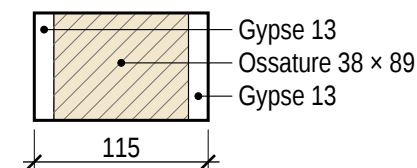
M1V • Mur extérieur du vestibule · 250 · 1:5 · extérieur à gauche



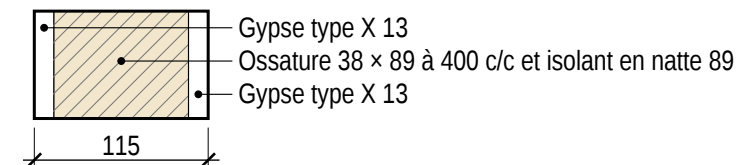
M2S • Mur mitoyen de fondation · 250 · 1:5 · voisin à gauche



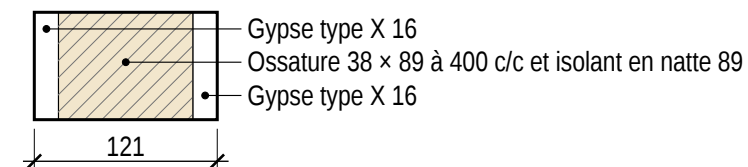
M4 • Cloison intérieure · 115 · 1:5



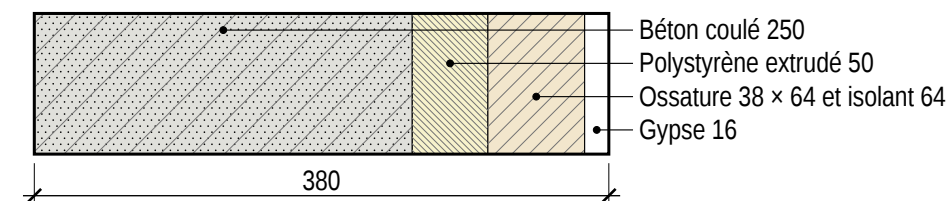
M4F45 • Cloison de 45 min (W1b, tableau 9.10.3.1.-A) · 115 · 1:5



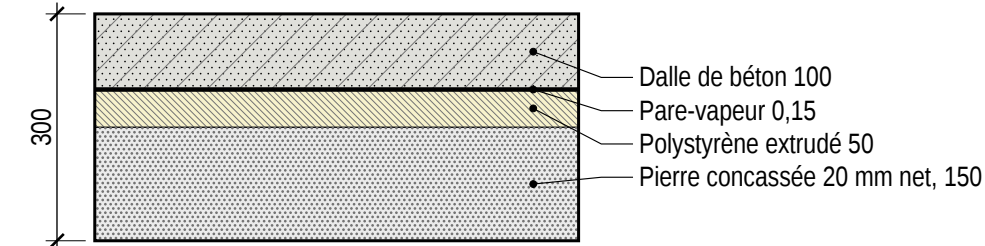
M4F1H • Cloison de 1 h (W1a, tableau 9.10.3.1.-A) · 121 · 1:5



M5 • Mur de fondation · 380 · 1:5 · extérieur à gauche



D1 • Dalle sur sol · 300 · 1:10 · du haut vers le bas



Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 1/2 en rangée

PRÉLIMINAIRE
Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-22	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée

TITRE DE LA FEUILLE
Compositions des murs,
planchers et toit

ÉCHELLE
1:5 et 1:10

DATE
2026-10-22

RÉVISION
B

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

TABLEAUX DES PORTES ET DES FENÊTRES

Sans échelle · quantités comptées sur le modèle du bâtiment

PORTES

Repère	Type	Larg.	Haut.	Matériau	Ouverture	Quincaillerie	Pare-flammes	Emplacement	SS	RDC	2e	3e	Total
P1	Porte d'entrée vitrée double	1 800	2 400	Aluminium, verre trempé	2 battants, vers l'extérieur	Barre panique	–	Hall, avant	–	1	–	–	1
P2	Porte-fenêtre coulissante	1 800	2 100	PVC, verre triple	Coulissante, 1 vantail mobile	–	–	Balcons, arrière	–	2	2	2	6
P3	Porte de service	900	2 100	Acier isolé	1 battant, vers l'intérieur	–	–	Corridor de sortie, arrière	1	–	–	–	1
P4	Porte de logement	900	2 100	Âme pleine de bois, 45 mm ; cadre de bois de 38 mm	1 battant	Ferme-porte	20 min	Logements, cage d'escalier et local à bacs	3	2	2	2	9
P5	Porte intérieure	800	2 100	Âme creuse, peinte	1 battant	–	–	Intérieur	7	14	14	14	49
P6	Porte coupe-feu de 45 min	800	2 100	Porte pare-flammes de 45 min et cadre d'acier	1 battant	Ferme-porte	45 min	Salle mécanique	1	–	–	–	1
Total : 67 portes (comptées sur le modèle)													

FENÊTRES

Repère	Type	Larg.	Haut.	Allège	Cadre	Vitrage	Ouverture	Avant	Arrière	SS	RDC	2e	3e	Total
F1	Fenêtre à battants	1 500	1 650	750	PVC et aluminium gris anthracite	Verre triple	2 battants	12	–	–	4	4	4	12
F2	Fenêtre fixe haute	900	1 800	600 au-dessus du palier	Aluminium gris anthracite	Verre feuilleté	Fixe	2	–	–	1	1	–	2
F3	Fenêtre de sous-sol	1 200	600	Haut à +0,600	PVC	Verre double	Coulissante	4	4	8	–	–	–	8
F4	Fenêtre à battants	1 200	1 500	900	PVC et aluminium gris anthracite	Verre triple	1 battant	–	12	–	4	4	4	12
Total : 34 fenêtres (comptées sur le modèle)														

OUVERTURES PAR LOGEMENT

Logement	F1	F4	P2	P4	P5	Total
Logement 101	2	2	1	1	7	13
Logement 102	2	2	1	1	7	13
Logement 201	2	2	1	1	7	13
Logement 202	2	2	1	1	7	13
Logement 301	2	2	1	1	7	13
Logement 302	2	2	1	1	7	13

NOTES

- Largeur × hauteur : dimensions hors tout du cadre, en mm. Allège : du plancher fini au bas de l'ouverture.
- Avant : façade sur rue. Arrière : façade donnant sur la cour. Les portes intérieures n'ont pas de façade.
- Les repères P1 à P6 désignent les portes. Le plancher type s'appelle PL1 (feuille A-501).
- Porte P6 : salle mécanique, séparation de 1 h, pare-flammes de 45 min (tableau 9.10.13.1.).
- Porte P4 dans une séparation coupe-feu : pare-flammes de 20 min (CNB, tableau 9.10.13.1.). Une porte pleine de bois de 45 mm est permise (art. 9.10.13.2.), avec cadre de bois d'au moins 38 mm (art. 9.10.13.3.) et ferme-porte (art. 9.10.13.10. 1)).
- La porte P4 du sous-sol (cage d'escalier) est du même type que celle des logements.
- Les types sont dessinés à l'échelle 1:50 sur la feuille A-401.

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 ½ en rangée

PRÉLIMINAIRE

Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-22	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée

TITRE DE LA FEUILLE
Tableaux des portes et des
fenêtres

ÉCHELLE
Sans échelle

DATE
2026-10-22

RÉVISION
B

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

NOTES DE STRUCTURE ET CHARGES

Sans échelle

HYPOTHÈSES DE CHARGES

Planchers des logements.

1,9 kPa de charge d'exploitation (tableau 4.1.5.3., zones résidentielles visées par l'art. 1.3.3.3. de la division A). Hypothèse de départ de ce dossier.

Balcons.

La plus grande des deux valeurs : charge de neige du toit (1,83 kPa) ou 1,9 kPa (art. 9.4.2.3. 1)).

Neige et pluie.

Montréal, tableau C-2 du CNB 2020 : Ss = 2,6 kPa et Sr = 0,4 kPa. Toit de plus de 4,3 m de large : Cb = 0,55. Charge de neige = Cb × Ss + Sr = 1,83 kPa, jamais moins de 1 kPa (art. 9.4.2.2. 1) et 2)). Valeur de départ : l'ingénieur la remplace par un calcul selon la partie 4.

Vent.

Pression de vent 1/50 de 0,44 kPa (tableau C-2, Montréal). La charpente est contreventée selon la section 9.23. ; l'art. 9.23.13.1. est le point de départ.

Sol.

Capacité portante supposée de 150 kPa, comme une argile raide (tableau 9.4.4.1.). Une étude de sol réelle remplacerait cette hypothèse.

Gel.

Sous-sol chauffé en sol argileux : profondeur minimale de 1,2 m (tableau 9.12.2.2.). Le dessous des semelles est à −2,400, soit 2,4 m sous le terrain fini.

CODES APPLICABLES

– Code de construction du Québec, chapitre I – Bâtiment, qui adopte le CNB 2020 (1re impression) avec les modifications de son art. 1.09. Partie 9 du CNB pour ce bâtiment (division A, art. 1.3.3.3.).

– Art. 9.4.1.1. : la structure suit la partie 9, la pratique d'ingénierie ou la partie 4. Art. 9.4.2.1. 1)f) : la partie 9 couvre un toit plat seulement si ses parapets sont assez éloignés les uns des autres. Ce toit a un parapet de 750 sur tout son pourtour : nous le traitons comme relevant de la partie 4 (art. 9.4.1.1. 1)c)) et de l'ingénieur, qui établit la charge de neige du toit et celle du parapet.

– Fondations : art. 9.4.4.1., 9.12.2.2., 9.15.3.4. (largeurs de semelle) et 9.15.3.8. (épaisseur d'au moins 100). Charpente : art. 9.23.4.2., 9.23.6.1. (ancrage) et 9.23.9.1. (appui des solives).

Ces valeurs sont des hypothèses de démonstration. Aucun calcul de ce dossier n'est présenté comme validé.

CHARPENTE ET FONDATIONS DU DOSSIER

Planchers et toit.

Solives de 38 × 286 à 400 c/c (PL1 et T1), contreplaqué de 19 sur les planchers et de 16 sur le toit. Les solives portent d'est en ouest.

Murs.

Ossature de 38 × 140 aux murs extérieurs (M1), de 38 × 89 aux cloisons et aux murs à double ossature (M3, M4). Blocs de béton de 190 aux murs mitoyens (M2).

Fondations.

Semelles de 600 × 250, murs de fondation en béton coulé de 250 (M5, M2S), dalle sur sol de 100 (D1). Le dessus des fondations est à +0,750.

Portées.

Les portées libres des solives sont sur la feuille S-201. Les portées admises viennent des tableaux de l'art. 9.23.4.2. ; le dossier ne les applique pas.

Poutre du local à bacs.

Une poutre au plafond du sous-sol porte le mur entre les logements au-dessus du local à bacs. Ses dimensions ne sont pas fixées ici.

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 1/2 en rangée

PRÉLIMINAIRE

Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-22	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée

TITRE DE LA FEUILLE
Notes de structure et charges

ÉCHELLE
Sans échelle

DATE
2026-10-22

RÉVISION
B

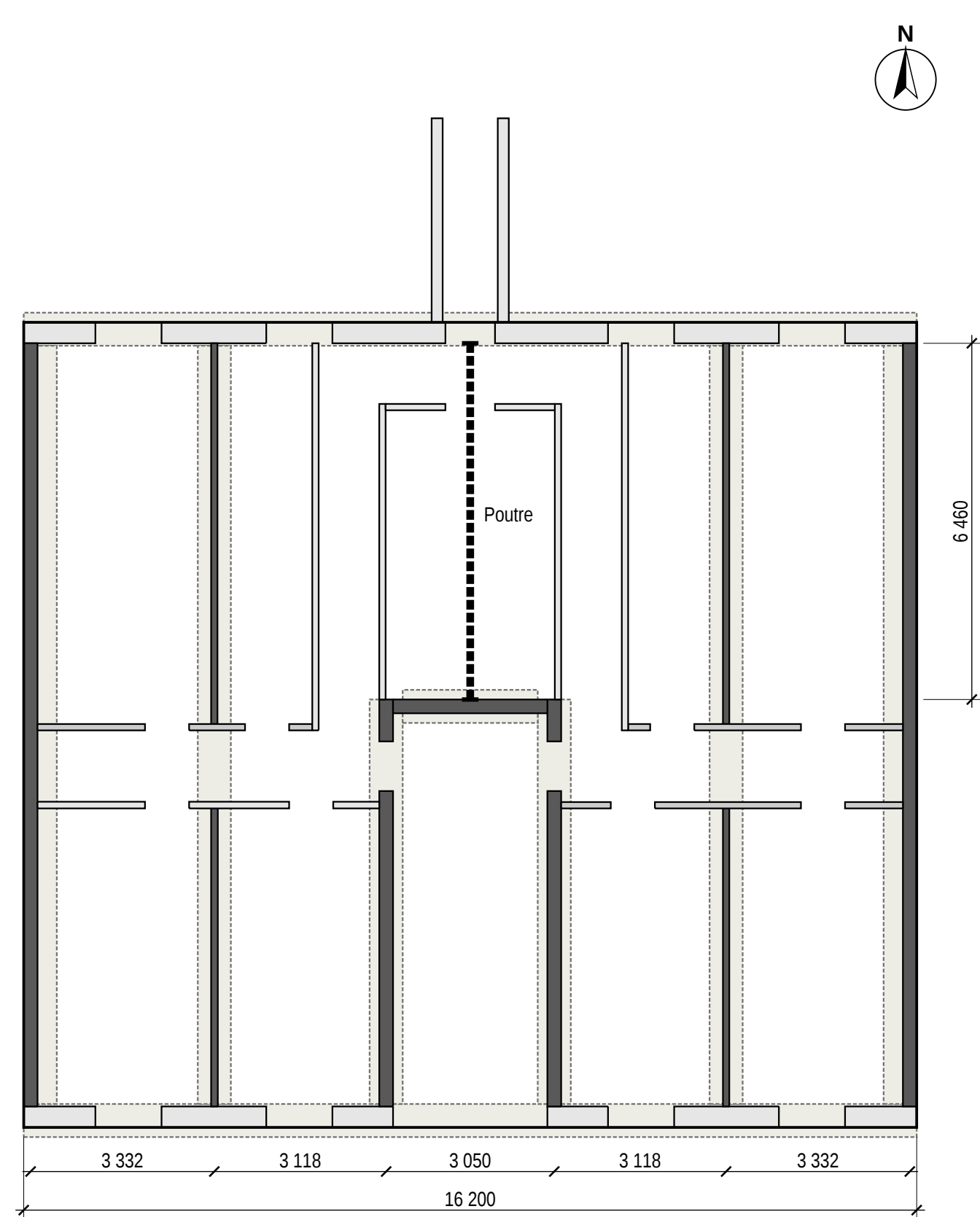
DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

À faire vérifier et signer par un ingénieur habilité au Québec avant toute utilisation.

FONDATIONS ET SEMELLES

Échelle 1:100 · plan du sous-sol



LÉGENDE

- Semelle de béton 600 × 250, dessous à -2,400
- Mur porteur du sous-sol (mitoyens, cage d'escalier, deux lignes porteuses)
- Cloison intérieure
- Poutre au plafond du sous-sol (mentionnée, non dimensionnée)

DONNÉES DE DÉMONSTRATION

- Semelles : 600 × 250, centrées sous les murs de la cage et sous les deux lignes porteuses, excentrées vers l'intérieur sous les mitoyens (on reste sur le lot). Épaisseur d'au moins 100 (art. 9.15.3.8.).
- Dessous des semelles : -2,400 ; dessus : -2,150. Murs de fondation en béton coulé de 250 (M5 et M2S).
- Dalle sur sol de 100 à -1,950 (D1).
- Capacité portante supposée de 150 kPa (tableau 9.4.4.1.). Les largeurs de semelle sont celles du dossier ; l'art. 9.15.3.4. fixe les largeurs minimales selon la charge portée.
- Les axes cotés au bas du plan sont les axes des semelles.

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 ½ en rangée

PRÉLIMINAIRE
Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-22	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE
Fondations et semelles

ÉCHELLE
1:100

DATE
2026-10-23

RÉVISION
C

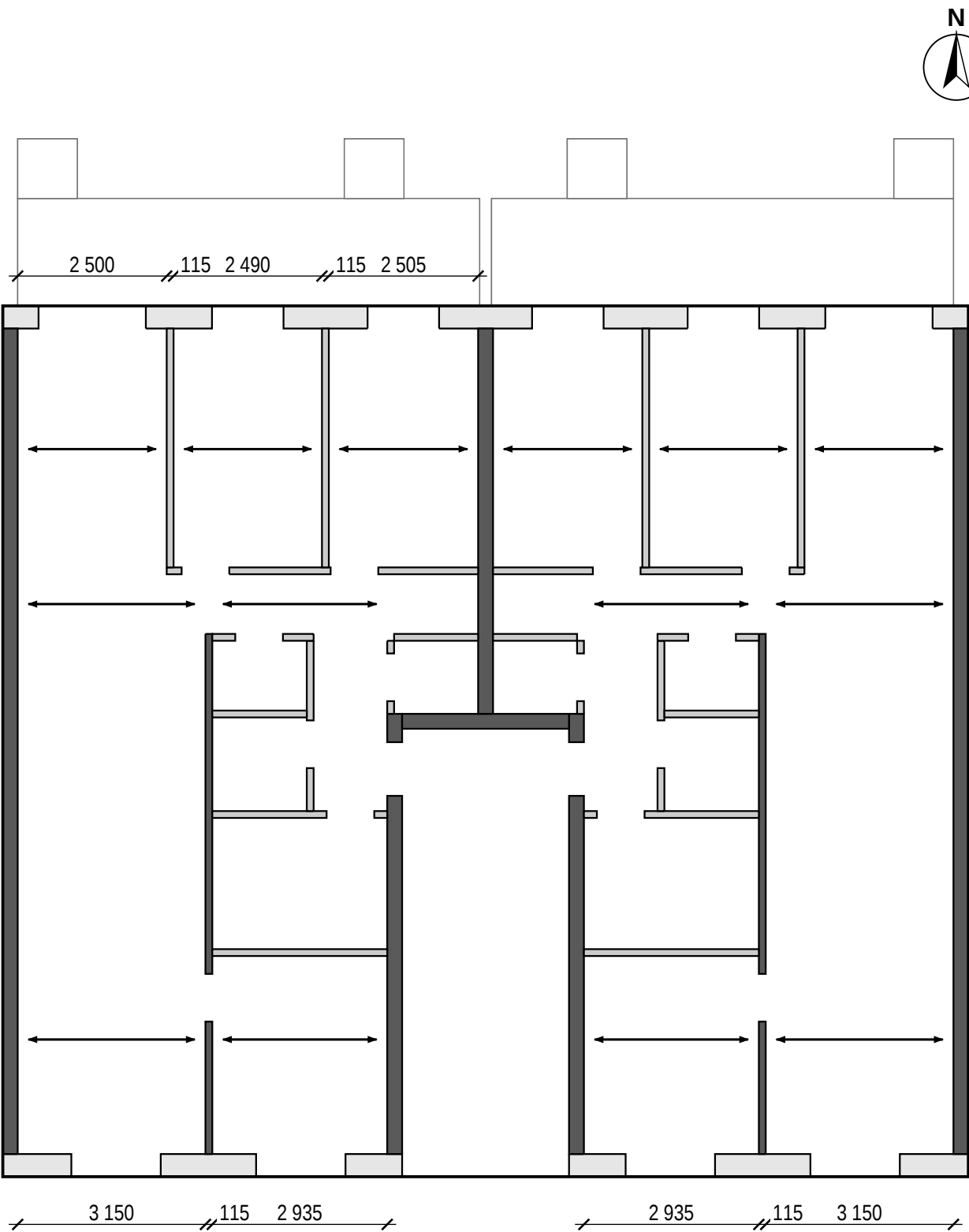
DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

À faire vérifier et signer par un ingénieur habilité au Québec avant toute utilisation.

CHARPENTE DES PLANCHERS ET DU TOIT

Échelle 1:100 · plan type, 2e étage



LÉGENDE

- Mur porteur : mitoyens, cage d'escalier, mur entre logements, lignes porteuses
- Cloison ; porteuse dans la bande nord (hypothèse)
- Portée libre d'une solive de 38 × 286 à 400 c/c
- Poteau d'acier de 89 × 89 (balcons)

PORTÉES LIBRES (mm)

- Logement, bande sud : 3 150, 2 935
Logement, bande nord : 2 500, 2 490, 2 505
Portée la plus grande : 3 150 mm
- Un seul plan est dessiné : le rez-de-chaussée, le 2e et le 3e étages ont la même charpente. Le toit suit le même plan, solives de 38 × 286 à 400 c/c.
 - Le mur entre les logements A et B, au nord de la cage, repose sur la poutre du local à bacs (feuille S-101).
 - Les cloisons M4 de la bande nord (de 2 750 à 2 865 et de 5 355 à 5 470 pour le logement A, symétriques pour B) sont supposées porteuses : hypothèse de démonstration, hors des données du modèle.
 - L'ouverture de la cage d'escalier ne reçoit pas de solives. Les dimensions de poutres, de linteaux et de solives de bordure sont à établir par l'ingénieur (art. 9.23.4.2., 9.23.9.1.).

T

Entreprise Démo TektonAI

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 ½ en rangée

PRÉLIMINAIRE

Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-22	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE
Charpente des planchers et du toit

ÉCHELLE
1:100

DATE
2026-10-23

RÉVISION
C

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

À faire vérifier et signer par un ingénieur habilité au Québec avant toute utilisation.

Échelle 1:10 · semelle, appui des solives, parapet

1	Mur de fondation M5 : béton coulé 250, polystyrène extrudé 50, ossature 38 × 64, gypse 16
2	Semelle de béton 600 × 250, dessous à -2,400
3	Dalle sur sol D1 : béton 100 à -1,950, sur pare-vapeur
4	Polystyrène extrudé 50, pierre concassée 150

- 1** Solive de rive 38 × 286 contre l'OSB, isolant en natte
- 2** Solives 38 × 286 à 400 c/c, appuyées sur la rive
- 3** Revêtement de sol 16 sur contreplaqué 19
- 4** Mur M1 : brique, lame d'air, isolant rigide 38, OSB, ossature 38 × 140

- 1** Solive de rive de toit 38×286 , contre l'OSB
- 2** Montants du parapet 38×140 , dans le prolongement de l'ossature du 3e étage
- 3** Couronnement d'acier prépeint, débord 50
- 4** Toit T1 : pontage 16, polyisocyanurate à pente 150, membrane relevée sur le parapet

- Détails schématiques à l'échelle 1:10, tirés des compositions de la feuille A-501.
- Les fixations, les connecteurs et l'ancrage du parapet ne sont pas dimensionnés : ils sont à établir par l'ingénieur (art. 9.23.3.4. pour le clouage, 9.23.6.1. pour l'ancrage de la charpente).
- Le détail 2 montre la rive de plancher du 2e étage ; les planchers du 3e étage et du toit sont semblables.



PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 ½ en rangée

Ne pas utiliser pour la construction.

Rév.	Date	Objet
A	2026-10-22	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée

ÉCHELLE
1:10

DATE
2026-10-22

RÉVISION B

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

À faire vérifier et signer par un ingénieur habilité au Québec avant toute utilisation.

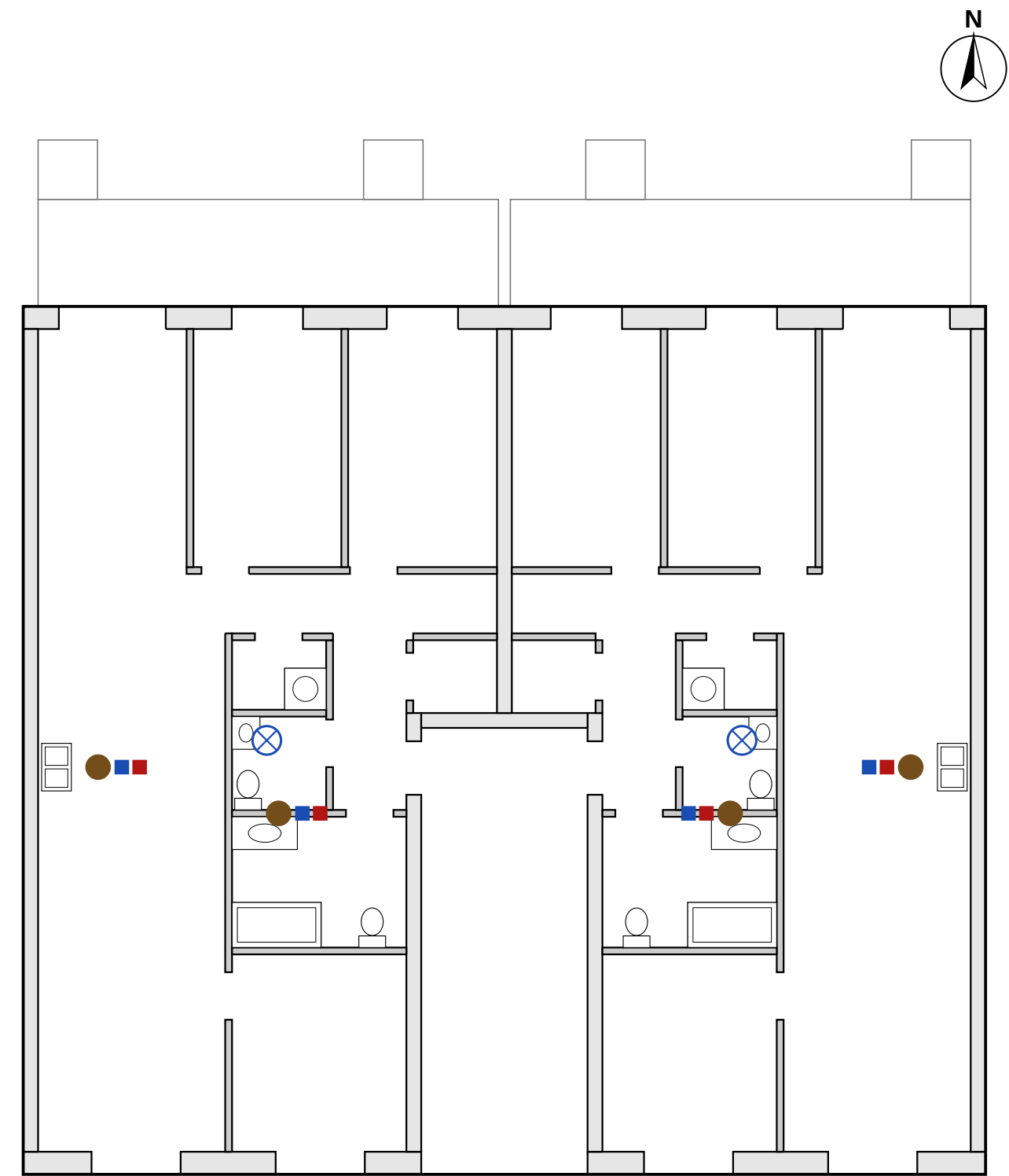
FEUILLE

22 de 26

S-301

PLOMBERIE

Échelle 1:100 · plan type, 2e étage ; sous-sol et toit au 1:200



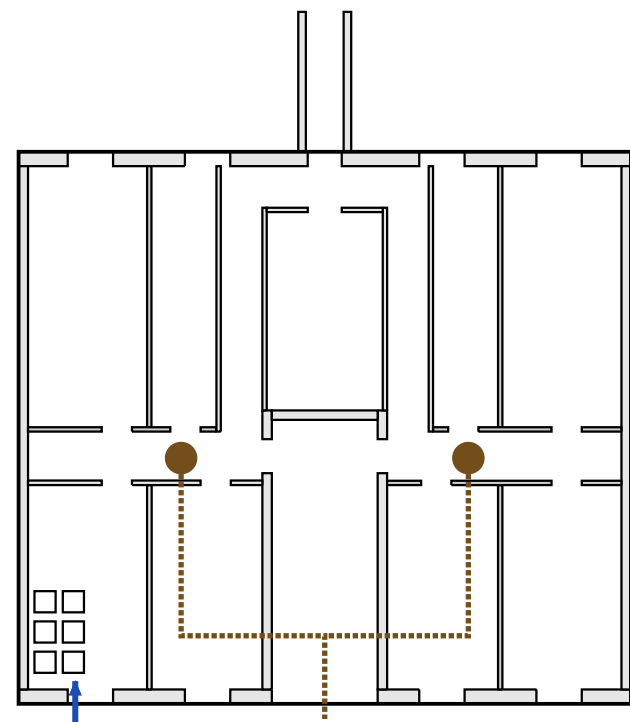
NOTES

- Plomberie : le chapitre III – Plomberie du Code de construction du Québec s'applique ; ses articles ne sont pas cités ici. Les appareils et colonnes sont des hypothèses de démonstration.
- Une colonne d'évacuation par logement, au mur entre la salle de bain et la salle d'eau, et une colonne pour l'évier de la cuisine. Les logements du même rang ont les mêmes colonnes d'un étage à l'autre.
- Le plan est celui du 2e étage ; le rez-de-chaussée et le 3e étage sont identiques.

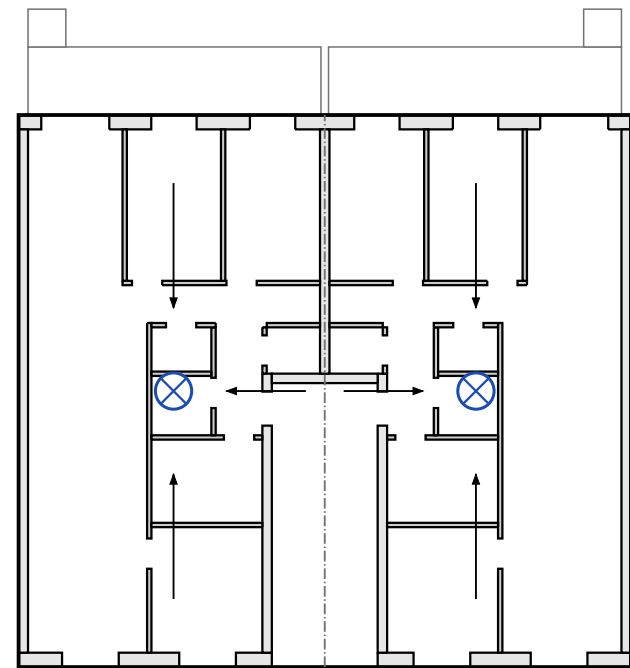
LÉGENDE

- Colonne d'évacuation (salle de bain, salle d'eau) et colonne de l'évier
- ■ Colonnes montantes d'eau froide (bleu) et d'eau chaude (rouge)
- ⊗ Descente pluviale intérieure depuis un drain de toit
- Collecteur sous la dalle, vers le branchement d'égout
- Entrée d'eau potable

SOUS-SOL, 1:200



TOIT, 1:200



- Entrée d'eau à l'avant, dans la salle mécanique. Les six chauffe-eau sont dessinés.
- Le collecteur passe sous la dalle jusqu'au branchement à l'égout, côté rue (sud).
- Les descentes pluviales rejoignent le collecteur ; leur position suit celle des drains de toit.

- Pente de 1 % vers deux drains intérieurs ; faite sur l'axe de la cage d'escalier.

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 1/2 en rangée

PRÉLIMINAIRE

Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-22	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE
Plomberie

ÉCHELLE
1:100

DATE
2026-10-23

RÉVISION
C

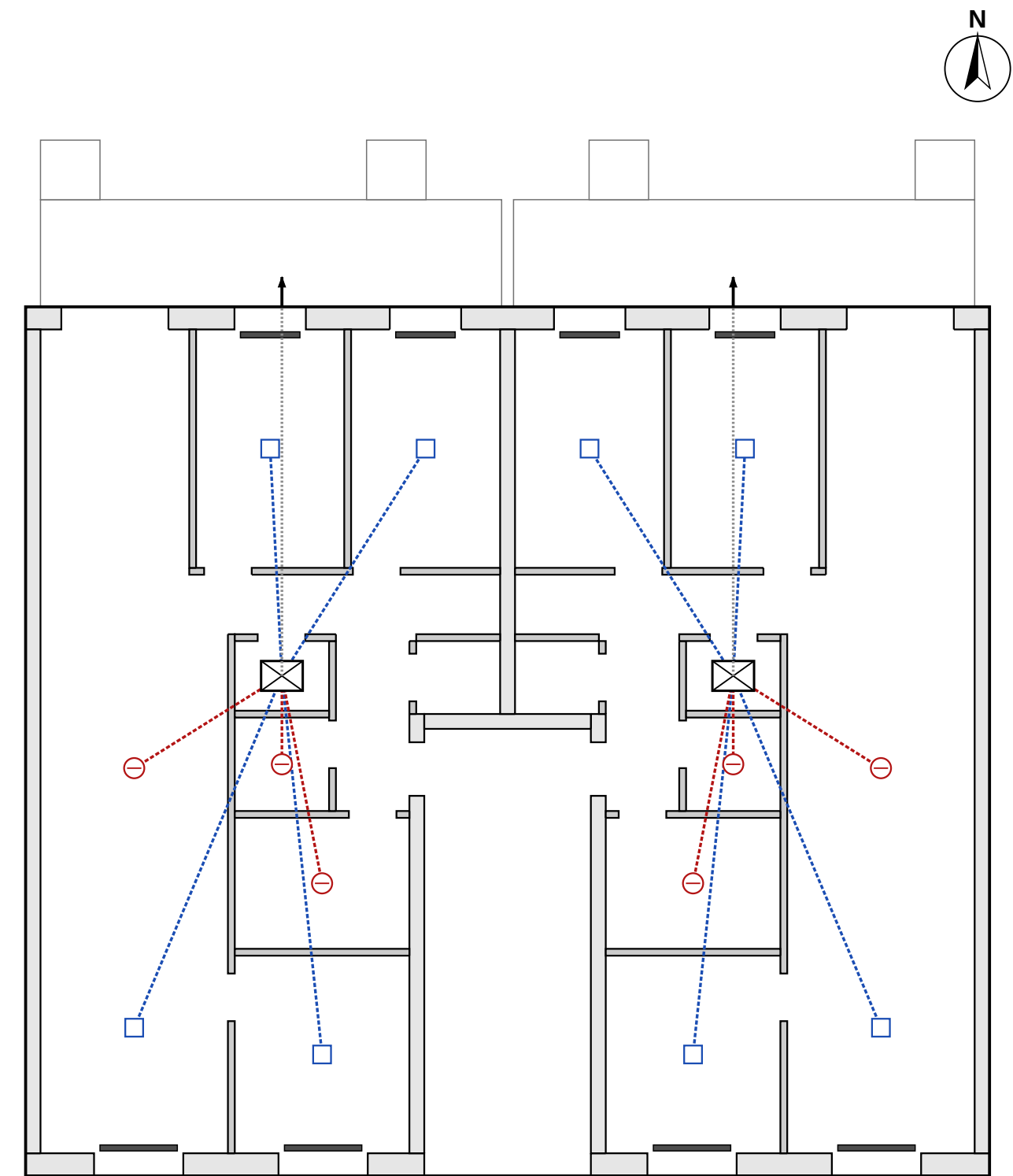
DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

À faire vérifier et signer par un ingénieur habilité au Québec avant toute utilisation.

VENTILATION ET CHAUFFAGE

Échelle 1:100 · plan type, 2e étage



LÉGENDE

- Ventilateur-récupérateur de chaleur, un par logement, dans le rangement
- Diffuseur d'air neuf (séjour et chambres)
- Grille d'extraction (cuisine, salle de bain, salle d'eau)
- Conduit d'air neuf
- Conduit d'air extrait
- Conduit vers le mur arrière (prise d'air neuf et rejet)
- Plinthe chauffante électrique, sous chaque fenêtre de séjour et de chambre

SOUS-SOL ET TOIT

- Sous-sol : aucun appareil à combustion. Les six chauffe-eau sont électriques ; les locaux du sous-sol sont chauffés par des plinthes électriques.
- Toit : les deux drains intérieurs ne servent qu'à la pluie. Il n'y a aucune cheminée.
- Chaque conduit d'air neuf et de rejet sort par le mur arrière, entre deux fenêtres de chambre ; la position exacte est à fixer sur les plans de fabrication.

NOTES

- Ventilation et chauffage : section 9.32. (ventilation) et section 9.33. (chauffage) du CNB, avec les modifications du chapitre I. Hypothèses de démonstration : chauffage et eau chaude à l'électricité.
- Les conduits sont dessinés en ligne droite pour montrer le principe ; leur tracé réel suit les plafonds et les gaines.
- Le plan est celui du 2e étage ; le rez-de-chaussée et le 3e étage sont identiques.

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 1/2 en rangée

PRÉLIMINAIRE

Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-22	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE
Ventilation et chauffage

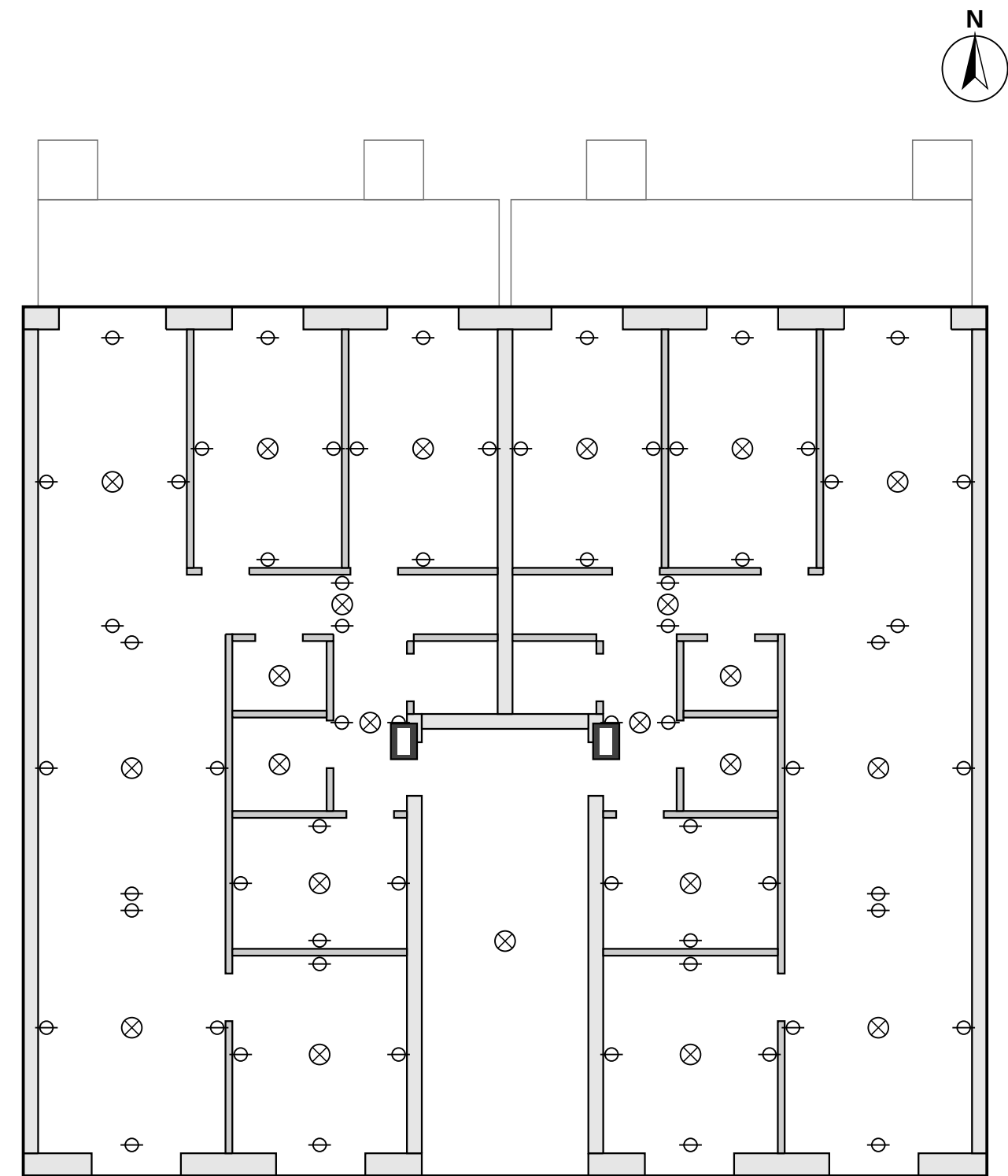
ÉCHELLE
1:100
DATE
2026-10-23
RÉVISION
C
DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

À faire vérifier et signer par un ingénieur habilité au Québec avant toute utilisation.

ÉLECTRICITÉ : PANNEAUX, ÉCLAIRAGE ET PRISES

Échelle 1:100 · plan type, 2e étage ; sous-sol au 1:200



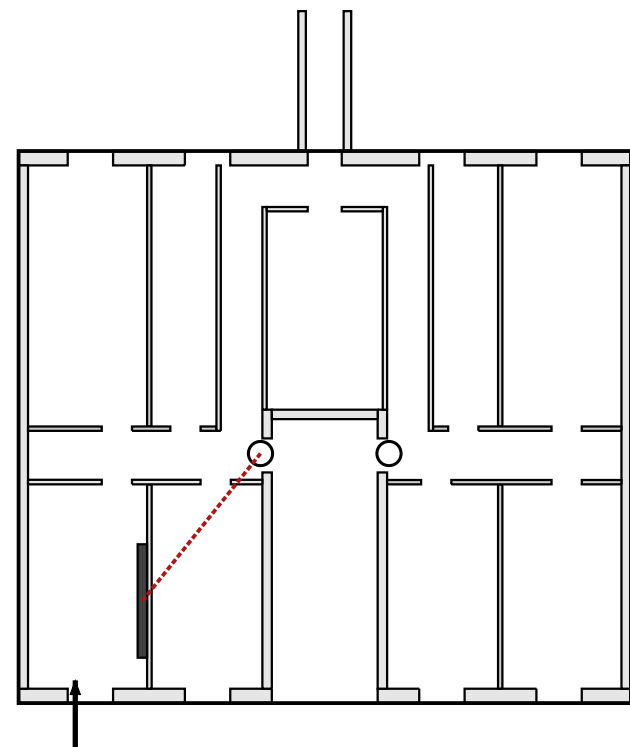
NOTES

- Électricité : le chapitre V – Électricité du Code de construction du Québec s'applique ; ses articles ne sont pas cités ici. Circuits et calibres : à établir par l'ingénieur.
- Les luminaires et prises sont placés pour montrer le principe : un luminaire par pièce, des prises le long des murs les plus longs. Les interrupteurs ne sont pas dessinés.
- Le plan est celui du 2e étage ; le rez-de-chaussée et le 3e étage sont identiques.

LÉGENDE

- Panneau du logement (un par logement), au mur de la cage
- Luminaire de plafond, un par pièce
- Prise de courant double

SOUS-SOL, 1:200



- Entrée électrique à l'avant, dans la salle mécanique, avec le panneau principal.
- Une colonne montante par logement, dans la gaine voisine du panneau d'étage (cercle).
- Compteurs et protections : à définir avec le distributeur d'électricité.

PANNEAUX PAR LOGEMENT

Un panneau par logement, soit six panneaux : 101, 102, 201, 202, 301 et 302. Chacun est alimenté par sa colonne montante depuis le panneau principal du sous-sol.

T

Entreprise Démo TektonAI

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 1/2 en rangée

PRÉLIMINAIRE

Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-22	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE
Électricité : panneaux,
éclairage et prises

ÉCHELLE
1:100

DATE
2026-10-23

RÉVISION
C

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

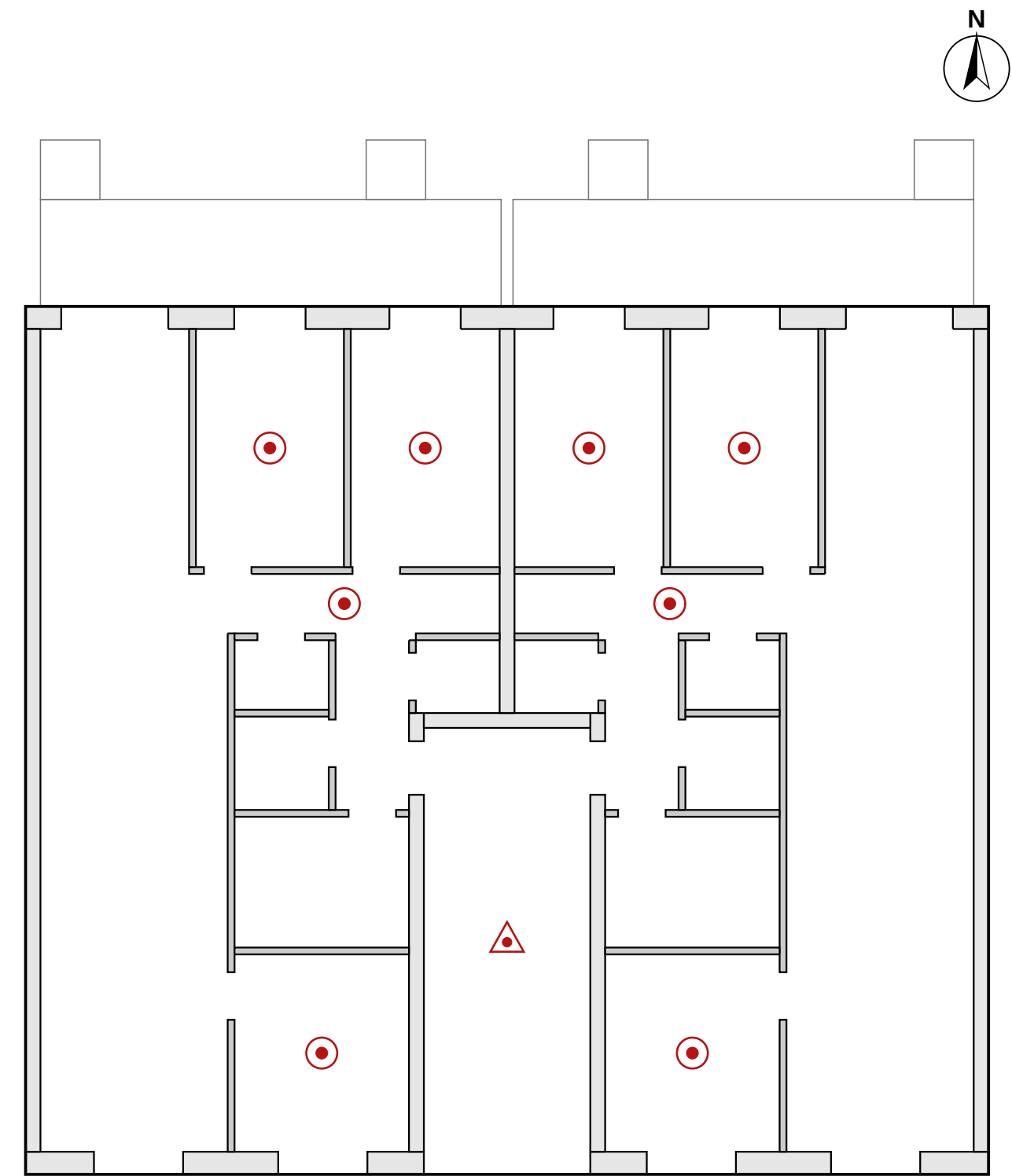
À faire vérifier et signer par un ingénieur habilité au Québec avant toute utilisation.

FEUILLE 25 de 26

E-101

ALARME INCENDIE ET DÉTECTEURS

Échelle 1:100 · plan type, 2e étage ; sous-sol au 1:200



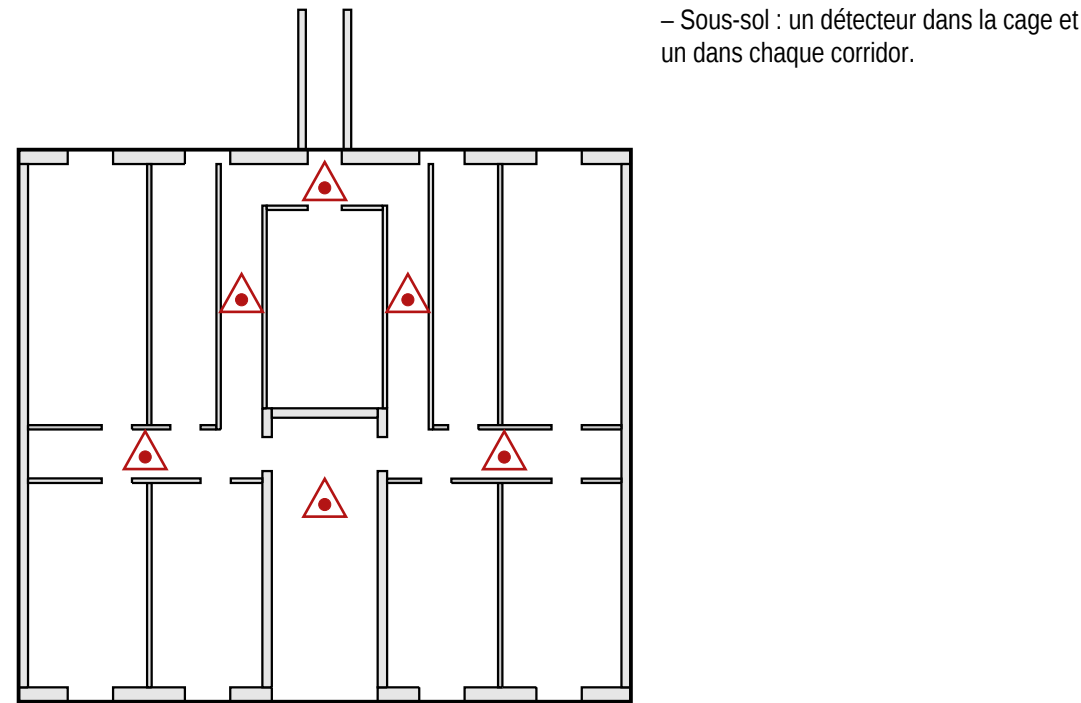
NOTES

- Le nombre et l'emplacement des avertisseurs et des détecteurs sont à établir par l'ingénieur. Les dispositifs manuels et les avertisseurs sonores du système d'alarme ne sont pas dessinés.
- Le plan est celui du 2e étage ; le rez-de-chaussée et le 3e étage sont identiques.

LÉGENDE

- Avertisseur de fumée du logement : un par chambre, un dans le dégagement
- Détecteur de fumée de la cage d'escalier (système d'alarme incendie)

SOUS-SOL, 1:200



RÈGLES RETENUES

- Avertisseurs de fumée dans chaque logement : art. 9.10.19.1. 1)a). Emplacement : art. 9.10.19.3. 1), soit un par chambre et un dans le corridor entre les chambres et le reste du logement.
- Système d'alarme incendie : art. 9.10.18.2. 2)a), car le bâtiment compte plus de 3 étages en comptant le sous-sol. L'exception de l'art. 9.10.18.2. 5) n'est pas retenue : hypothèse de démonstration.
- Détecteurs de fumée dans la cage d'escalier : art. 9.10.18.4. 1).

Entreprise fictive de démonstration.
Bâtiment fictif créé pour cet exemple.
Fictional building created for this example.

PROJET
Sixplex de 3 étages
Montréal (Québec)
Six logements de 5 ½ en rangée

PRÉLIMINAIRE
Ne pas utiliser pour la construction.

RÉVISIONS		
Rév.	Date	Objet
A	2026-10-22	Émis pour revue
B	2026-10-22	Conception corrigée
C	2026-10-23	Giron des escaliers

TITRE DE LA FEUILLE
Alarme incendie et détecteurs

ÉCHELLE
1:100

DATE
2026-10-23

RÉVISION
C

DESSINÉ PAR
Julie Exemple

Cotes en millimètres, niveaux en mètres.
Ne pas mesurer à l'échelle sur la feuille.

À faire vérifier et signer par un ingénieur habilité au Québec avant toute utilisation.